

hebdo communiste des P.-O.



Spécial 5€

Le Travailleur Catalan l'hebdo

**DES CLÉS POUR
COMPRENDRE**

L'économie des P.-O.



5 € - N° 4092 - Du 21 au 27 novembre 2025



• **Café citoyen**
Perpignan Autrement p. 19

• **Ligue de l'enseignement**
Culture tous azimuts p. 20

l'Édito

de René Granmont

“ Débattre à partir du véritable réel



Le point de vue des milliardaires s'étale partout. Ils possèdent presque tout ce que compte le monde des médias : chaînes d'info en continu, journaux, radios, plateformes numériques... Cela leur permet de fabriquer « leur réel », de modeler les consciences, d'infirmer leurs mensonges comme la seule vérité, d'imposer ce qui mérite d'être discuté, ce qui doit être oublié... Tout doit plier devant leur vision de la société et leurs choix pour l'avenir. Et interdit de sortir du rang ! Vous voulez organiser un colloque d'historiens sur l'histoire de la Palestine au Collège de France ?

Interdit dit le ministre de l'Enseignement supérieur (une première depuis Napoléon III !). New-York se dote d'un maire de gauche ? « C'est un antisémite » clament toutes les chaînes ! De Trump à Macron, nous avons aujourd'hui basculé dans le monde de « la post-vérité » où les mots sont vidés de leur sens, de leur complexité pour interdire tout débat qui, de près ou de loin, pourrait remettre en cause un système capitaliste (utilisons les mots justes !). D'où la nécessité, devant cette manipulation permanente

de l'actualité, de faire connaître des informations claires, vérifiables, de fournir des éléments d'analyses précis, conditions absolument nécessaires pour permettre un débat réellement démocratique où les citoyennes et citoyens peuvent choisir en connaissance de cause. C'est ce qu'a voulu faire *Le Travailleur Catalan* en publiant cet imposant dossier sur la réalité économique des Pyrénées-Orientales. Sur son évolution, sur les idées fausses la concernant, sur ses caractéristiques essentielles, sur les difficultés (pauvreté, chômage, précarité, logement...) qui persistent... Certes, ce dossier, loin d'être exhaustif, mérite d'être complété, affiné, approfondi. Mais il permet néanmoins d'ouvrir un profond débat sur les causes des difficultés et sur les solutions à mettre en œuvre pour les résoudre. Ce que ce journal a voulu amorcer en interrogeant le secrétaire départemental de la CGT et un responsable du PCF 66.

P.S. : Certains d'entre vous jettent peut-être pour la première fois un œil dans *Le Travailleur Catalan*... Rappelons-leur donc que ce journal presque nonagénaire n'est pas, comme près de 90 % de la presse française, la propriété de quelque milliardaire qui, en investissant dans la presse, ne vise absolument pas le moindre profit financier, mais simplement à imposer sa vision du monde. Le TC, réalisé presque totalement par des bénévoles, ne vit très difficilement que grâce à ses lecteurs, grâce à leur soutien financier. Aussi nous vous invitons à rejoindre la belle famille de ses lecteurs en vous abonnant et/ou à répondre à notre appel à souscrire pour assurer la persistance de cet hebdomadaire...

Annonces

- **UPTC. Rapa Nui, le nombril du monde... l'Île de Pâques. Conférence de Vincenzo Céliberti**
Vendredi 21 novembre à 18h30 – Maison des communistes, 44 avenue de Prades – Perpignan.
- **Municipales 2026. Réunion publique du groupe local de Villelongue-dels-Monts du Nouveau Front populaire**
Samedi 22 novembre à 17h – Salle des fêtes, Carrer de les Escoles – Villelongue-dels-Monts.
- **Secours populaire**
Lancement de la campagne des pères Noël verts
Lundi 24 novembre à 14h30 - Boutique rue Valette à Perpignan.
- **Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes. Manifestation lumineuse**
Mardi 25 novembre à 18h – Place de la République – Perpignan.
Concert - Mardi 25 novembre à 19h30 – Théâtre de la Complicité, 39 rue des Rois de Majorque – Perpignan
- **Grande journée nature**
Domaine de l'Esparrou Canet-en-Roussillon
Samedi 29 novembre de 9h à 17h
En partenariat avec le groupe ornithologique du Roussillon et la SNAP Québec - Inscription contact@chateaudesparrou.fr
06 63 71 22 87 - Balade découverte, atelier pâtisserie, goûter.

Rivesaltes

SAINT-ANDRÉ 2025

LE 29 & 30 NOVEMBRE

Fête Foraine
Concert
Repas
Grand bal
Cérémonie Aubades
Intronisation
Sardanes
Ballades

Ville de RIVESALTES

INFO : 04 68 64 04 04

Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 67 00 88
mail : redaction@letc.fr
Site : www.letc.fr
Commission Paritaire N° 0630 C 84621
N° ISSN 1279-2039

Gérant / Directeur de publication :
Jean Vilert
Maquette : Corinne Coquet
Une : © Corinne Coquet
Illustrations : © Delgé
Impression : Imprimerie Salvador
33 bd.d'Archimède - 66200 Elne (France)

Webmaster :
Corinne Coquet / Dominique Gerbault
Publicité :
Richard Siméon
PHR



Habileté à la parution
de vos annonces
légales.
Contactez-nous par
mail : legales@letc.fr

Sommaire

Dossier économie des Pyrénées-Orientales

p.4/5 - Présentation

De très fortes inégalités dans tous les domaines...

p.6/7 - Historique

Retour sur une « *tradition agricole* »

p.8 - Économie locale

Une économie rentière ? À savoir ?

p.9 - Démographie

Un département vieillissant.

p.10 - Les industries

Eh Oui ! Elles existent dans le département

p.11 - Agriculture

Des défis majeurs à relever !

p.12 - Le logement

Pauvreté et résidences secondaires.

p.13 - L'activité commerciale

Un secteur en crise.

p.14 - Le tourisme

Un atout majeur des P.-O.

p.15 - Les transports

Casse du rail et surcharge des routes.

p.16 - Interview

La politique gouvernementale est responsable de cette situation.

p.17 - Propositions du PCF

Changer la donne !

Le reste de l'info

p.18 - UNAPEI 66

La CGT départementale dénonce un « *management très toxique* ».

p.19 - Café citoyen

À Saint-Jacques, tenir compte de l'avis des habitants !

p.20 - Ligue de l'enseignement

Éveiller les jeunes à la culture et à la citoyenneté.

p.21 - El Mediator

Les jeudis du Mediator

p.22 - Musique sacrée

Belle vitalité

p.23 - Boualem Sansal

Enfin libéré, la France n'y est pour rien.

p.24 - Humeur

Le sens du 13 novembre.



Le Travailleur Catalan remercie chaleureusement Yves-Patrick Coléno pour sa contribution au dossier.

Ont participé à sa réalisation :

Michèle Devaux, René Granmont, Jacques Pumaréda, Jean Vilert, Michel Marc, Dominique Gerbault, Julien Berthelemy, Michel Coronas.

Coordination : Evelyn Bordet.

Esquissons les principales caractéristiques du département des Pyrénées-Orientales : un département attractif mais avec une population vieillissante, le second département le plus pauvre mais avec de très grands écarts de niveaux de vie, un fort taux de chômage, une économie fortement présente avec de nombreux emplois saisonniers et précaires...

De très fortes inégalités dans tous les domaines...

Avec 504 000 habitants en 2025, le département des Pyrénées-Orientales voit sa population augmenter malgré un déficit naturel (les décès sont plus nombreux que les naissances), grâce à l'arrivée de nouveaux habitants venant du nord de la France. Une population vieillissante, les jeunes de moins de 25 ans partant pour poursuivre leurs études ou trouver un emploi alors que les nouveaux arrivants ont le plus souvent plus de 50 ans... (voir article p.9)

Un département pauvre

Le département des Pyrénées-Orientales est le deuxième département le plus pauvre de France métropolitaine, juste derrière la Seine-Saint-Denis. En 2020, 21,2% des habitants vivaient sous le seuil de pauvreté (1 158€ par mois pour une personne seule, 2 352€ par mois pour un couple avec deux jeunes enfants). C'était 6% de plus qu'en France métropolitaine, 3,7% de plus que dans la région. Par ailleurs, 14% de la population de moins de 65 ans était couverte par le revenu de solidarité active fin 2020, soit deux fois plus qu'en France métropolitaine. En 2024, le revenu fiscal de référence moyen par foyer était de 24 982€ dans les P.-O. contre 32 276€ au niveau national. Alors que la part des foyers fiscaux imposés était en moyenne dans l'ensemble des départements de 44,4%, ce taux n'était que de 36,6% dans les Pyrénées-Orientales. Et avec un tiers de ses habitants sous le seuil de pauvreté, la commune de Perpignan est la première concernée par cette situation de pauvreté.

De profondes inégalités

En 2020, les 10% des habitants des Pyrénées-Orientales les plus pauvres disposaient d'un niveau de vie inférieur à 880€ par mois, alors qu'il dépassait 2 870€ par mois pour les 10% les plus aisés. Si cet écart était proche de celui observé dans les autres départements, c'est à Perpignan qu'il était le plus marqué : les 10 % des habitants les plus riches du quartier Route de Canet disposaient en 2020 d'un niveau de vie de plus de 5 880€ par mois, contre 1 500€ dans les quartiers du Bas Vernet et du Champs de Mars. Notons que, concernant le niveau d'études des habitants du département, le pourcentage des diplômés inférieurs au CAP/BEP diminue, passant, entre 2011 et 2022, de 37,7% à 27,9% de la population non-scolarisée de 15 ans ou plus, alors que le taux de diplômés de l'enseignement supérieur bondit de 21% à 27,5%.

Une économie présente

Dans les Pyrénées-Orientales, 75% des emplois relèvent majoritairement des secteurs du commerce de détail et des services aux particuliers contre 65% en moyenne en France. Ils sont liés à la satisfaction des besoins des personnes présentes, résidents ou touristes. Le secteur primaire (agriculture, sylviculture, pêche) constitue le seul pan de l'économie productive plus présent qu'à l'échelle nationale (3,2% des emplois en 2020 contre 2,3% dans l'Hexagone). La pêche pèse très peu et est essentiellement artisanale. L'agriculture est diversifiée (viticulture, arboriculture, maraîchage, élevage) et s'oriente vers les produits

de qualité, en particulier vers l'agriculture biologique. Mais le nombre d'agriculteurs exploitants a diminué et passé de 3 301 à 2 598 entre 2011 et 2022 (voir p.11).

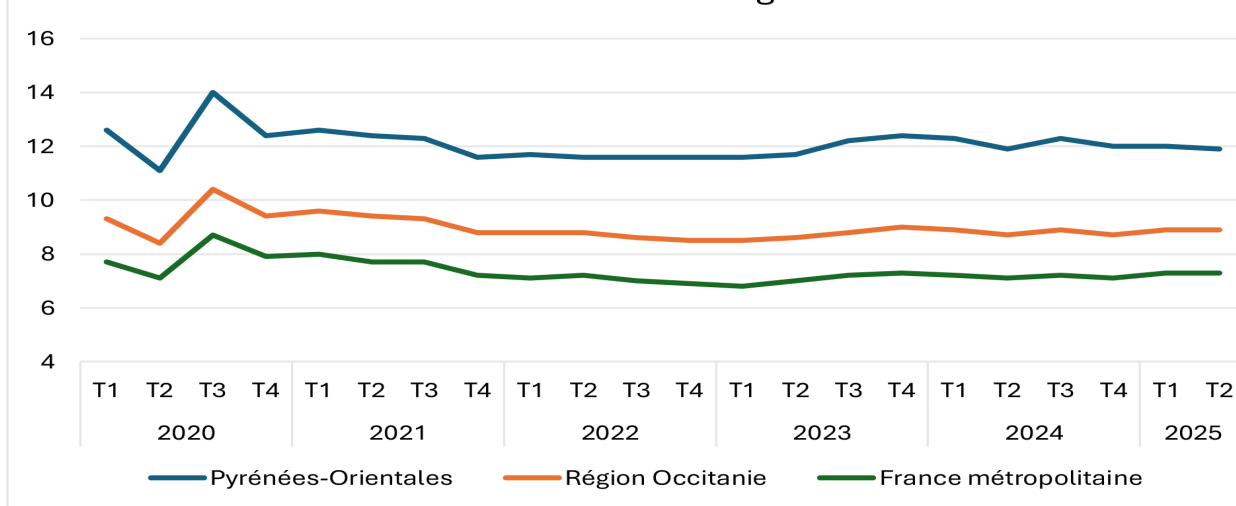
L'industrie est peu présente (6,4% des emplois contre 11,6% en France en 2020), mais le nombre d'emplois salariés dans l'industrie et le BTP, 17 418 en 2025, s'est maintenu depuis les années 90. Le département n'accueille pas de grand établissement industriel, le tissu étant majoritairement composé de très petites entreprises (voir p.10).

Le secteur tertiaire représente 83% des emplois, soit 4 % de plus qu'en France métropolitaine. N'oublions pas la vocation touristique du département que nous abordons par ailleurs (voir p.14).

Un fort taux de chômage

Le département des Pyrénées-Orientales affiche le taux de chômage le plus élevé en Occitanie et en France métropolitaine : 11,9% dans les P.-O., 8,9% en Occitanie, 7,5% en France métropolitaine (2^e trimestre 2025). Il est au 1^{er} rang pour le chômage des jeunes, pour celui des hommes comme pour celui des femmes, au 2^e rang derrière la Seine-Saint-Denis pour celui des 50 ans ou plus. Il figure parmi les départements où la population de 25 à 54 ans est le moins souvent en position d'activité : 14,2% n'est ni en emploi, ni au chômage, contre 9,3% en France (sept. 2023). Le caractère saisonnier de la plupart des offres d'emploi (43% en 2025) qui dépendent du tourisme ou de l'agriculture ne permet pas d'envisager une amélioration notable du secteur de l'emploi.

Taux de chômage



Pas plus de fonctionnaires qu'ailleurs !

Dans les Pyrénées-Orientales, les emplois dans les établissements relevant du domaine public représentent 24% des postes salariés, mais jusqu'à 29 % à Perpignan. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le département ne se distingue pas par une suradministration : rapportés à la population, les effectifs dans la fonction publique (fonction publique d'État, fonction publique territoriale et fonction publique hospitalière) sont légèrement supérieurs à ce qu'ils pèsent dans tout le pays, à savoir 21,5%.

Dans le département, les agents de la fonction publique étaient, en 2023, 36 827. Ceux de la fonction publique territoriale, 16 445, y représentaient donc près de 45% des fonctionnaires. On comptait, en 2024, 8 097 personnels dépendant du ministère de l'Éducation nationale (dont 2 382 pour le 1er degré, 3 217 pour le second degré, 1 694 pour la vie de l'élève, 724 dans l'enseignement privé sous contrat) et environ 950 personnels de l'Université Via Domitia à Perpignan (sans compter près de 1 000 vacataires !).

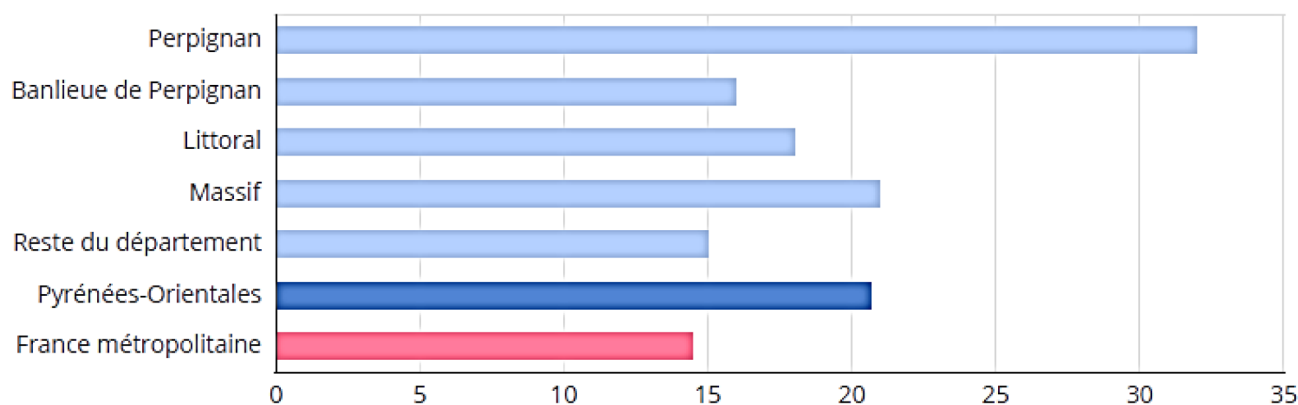
Trois gros services publics

Ce qui peut laisser croire à une suradministration vient probablement du poids des trois premiers employeurs du département qui sont des employeurs publics présents à Perpignan. Ce sont par ordre décroissant, le centre hospitalier de Perpignan qui compte près de 4 100 salariés, le Conseil départemental qui recense actuellement 2 036 titulaires plus environ 600 contractuels permanents ou temporaires, et la mairie de Perpignan qui en 2021 comptait 2 242 agents.

Donc des effectifs largement supérieurs à ceux de la plupart des entreprises privées qui ont des effectifs ne dépassant pas le millier de salariés. Sauf le groupe ELSAN qui totalise dans ses 7 établissements* plus de 1200 salariés et l'association Joseph Sauvy qui compte près de 1 500 employés.

* Clinique Saint-Pierre, polyclinique Médipôle-Saint-Roch, polyclinique Méditerranée, clinique du Vallespir, clinique Saint-Michel, clinique Super-valtech.

Taux de pauvreté en 2020

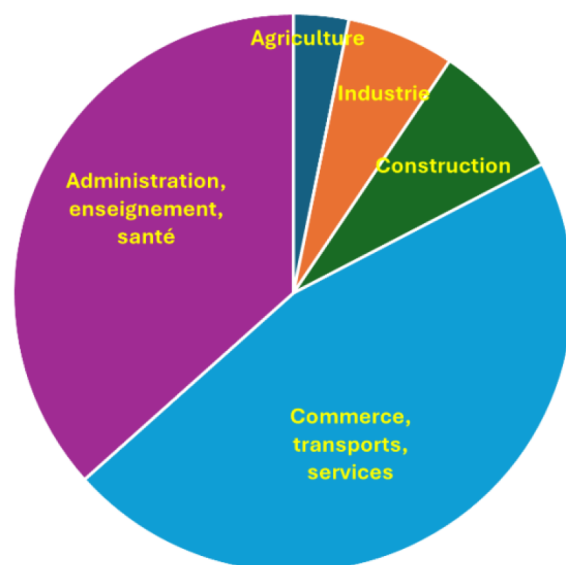


* au seuil de 60 % du niveau de vie médian métropolitain

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFI) 2020.

Les emplois par grands secteurs en 2021

Secteurs	Emplois	
	Nombre	%
Agriculture	5 217	3,2
Industrie	10 221	6,2
Construction	13 057	8,0
Commerce, transports, services	75 515	46,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	60 090	36,6
Total	164 100	100





© Evelynne Bordet

Retour sur une « tradition agricole »

Il est nécessaire de solliciter l'histoire afin d'éclairer la trajectoire économique du département des Pyrénées-Orientales et de mieux comprendre la place réelle de l'agriculture dans son évolution.

Selon la fiche Wikipedia¹ consacrée au département des Pyrénées-Orientales, dans sa partie « Économie », « l'économie du département repose traditionnellement sur l'agriculture ». Et pourtant, les données statistiques actuelles donnent une autre image, montrant un secteur d'activité en déclin continu, dont le poids dans l'emploi local est marginal.

Or, l'agriculture a une place à prendre dans un éventuel infléchissement de la trajectoire suivie depuis des décennies par l'économie locale, dans son ensemble. À la condition, selon nous, de nous défaire de toute illusion sur une prétendue tradition, voire vocation agricole, aux termes de laquelle ce département est, par nature, agricole. Parce que justement « la nature » ne suffit pas à faire l'histoire d'une société. Et nous allons donc demander à l'histoire d'éclairer la trajectoire de cette économie².

Le traité des Pyrénées

Remontons à 1659, l'année du « traumatisme », selon l'expression de l'historienne Alicia Marcet. C'est cette année-là que le Roussillon est rattaché à la France par le traité des Pyrénées, signé entre deux puissances voisines, les royaumes d'Espagne et de France. Les activités de production et d'échange s'intégraient jusque là dans le cadre de la Catalogne, tournant l'économie³ locale vers le sud. Ces liens vont être rompus et le rattachement à la France ne suffit pas à les remplacer. À l'obstacle des Corbières, frontière tant culturelle et linguistique que géographique, viennent s'ajouter les obstacles administratifs, douaniers

avant tout, car le statut accordé au Roussillon est particulier : il devient, au sein du royaume de France, une « province étrangère⁴ ».

Dès lors, c'est un coup dur pour la proto-industrie locale (cuirs et peaux par exemple), et la métallurgie du fer : à Barcelone les débuts d'une telle activité se tournent vers l'importation de fer suédois, et ici les « forges catalanes », pourtant très réputées, ne décollent pas.

À tout cela s'ajoutent les exactions des troupes et de l'administration françaises. Cela contribue à entraîner une immigration massive vers le sud des Albères, que même les paysans vont rejoindre au XVIII^e siècle, quand l'ensemble de l'économie prend son essor en Catalogne du sud. C'est donc toute la structure sociale qui change : tandis que s'en vont, outre les nobles compromis⁵ avec le royaume d'Espagne, des paysans, des ouvriers, des commerçants, arrivent des militaires et des administrateurs, mais aussi des membres du haut clergé, ainsi que des magistrats « pro-français », qui quittent le sud.

C'est dans un cadre politique nouveau qu'une société recomposée va devoir réorganiser ses activités de production et d'échange, au moment où la société française et, dans une certaine mesure la société sud-catalane, connaissent un changement de forme sociale : l'avènement du capitalisme⁶, à partir de la fin du dix-huitième siècle et tout au long du siècle suivant. Cet avènement impacte nécessairement les activités locales de production et d'échange.

1 - Consultée le 5 octobre 2025.

2 - Pour une présentation approfondie de cette trajectoire, cf. Coléno, Yves (1986) Plaine du Roussillon : place de l'agriculture et développement local, en particulier les pages 121 à 130. Cette thèse de doctorat est disponible à la médiathèque centrale de Perpignan, dans son « fonds local », et, outre des éléments complémentaires au présent texte, contient des références aux ouvrages utilisés.

3 - Nous n'insisterons pas ici sur les limites de l'emploi de cette expression : « l'économie » n'avait pas l'autonomie qu'elle a acquise avec le développement du capitalisme.

4 - Que Louis XIV aurait préféré échanger contre une province du nord...

5 - Entendons-nous bien : il s'agit de nobles qui ont préféré l'allégeance au roi d'Espagne, il n'est nullement question ici de corruption ou de compromission, au sens qui vient spontanément à l'esprit aujourd'hui.

6 - Cet avènement ne se réduit pas au développement de l'industrie. Fondamentalement, il faut désormais produire pour accumuler du capital, et cela implique la généralisation de l'échange marchand à tous les rapports sociaux.

La fiscalité déterminante

L'articulation au marché français en train de se construire sera celle d'une économie rétrécie, qui se replie sur la terre, faute de mieux. La fiscalité va jouer alors un rôle important. D'un côté, nombre de bourgeois de Perpignan, notamment les bourgeois « *honrats* » anoblis, se font exempter d'impôt, et de l'autre les paysans, sur qui va donc reposer la charge fiscale, doivent trouver des produits qui se vendent, pour payer l'impôt. Au début c'est la vigne qui joue ce rôle, tandis que l'élevage ovin décline, tant à cause de la suppression des pratiques communautaires que de la fermeture de la frontière au sud. Puis ce sera, à partir de la fin du dix-neuvième siècle, les vergers et les jardins. Sans doute le rattachement à la France n'explique pas tout, mais il a eu son rôle. Surtout, ce qui s'impose à partir de la fin du dix-huitième siècle c'est l'économie de la rente. Tandis qu'au sud, autour de Barcelone en particulier, se développe l'embryon d'une bourgeoisie capitaliste, qui investit dans des activités industrielles à partir du rassemblement d'une main d'œuvre salariée, ici, les propriétaires de la terre, bourgeois ou nobles, poursuivent la tradition féodale : tirer leur revenu du prélèvement sur le produit du travail des paysans. Sans doute a joué en ce sens la difficulté de trouver des débouchés sur le marché français pour la proto-industrie⁷, en ce moment de bascule dans le capitalisme.

Un modèle rentier

Toujours est-il que s'est imposée, depuis plus de deux siècles, une pratique sociale qui a fait ici des propriétaires du sol la classe dominante et à partir du moment où l'usage agricole est devenu moins « *rentable* », de leur point de vue, d'autres usages ont pris le relais, en particulier avec l'urbanisation de la plaine sous l'effet d'un afflux de population, et le développement de l'accueil de touristes à partir des années soixante. Nous pouvons alors clore ce retour historique en évoquant la création du lac de Villeneuve-de-la-Raho, au début des années 1980. Les discours de certains responsables, agricoles ou politiques, ont à l'époque prétendu que ce serait un lac « *de retenue*⁸ », destiné à améliorer l'irrigation des terres agricoles⁹. Mais qui oserait, aujourd'hui, prétendre que le lac de Villeneuve a une telle « *vocation* » ?



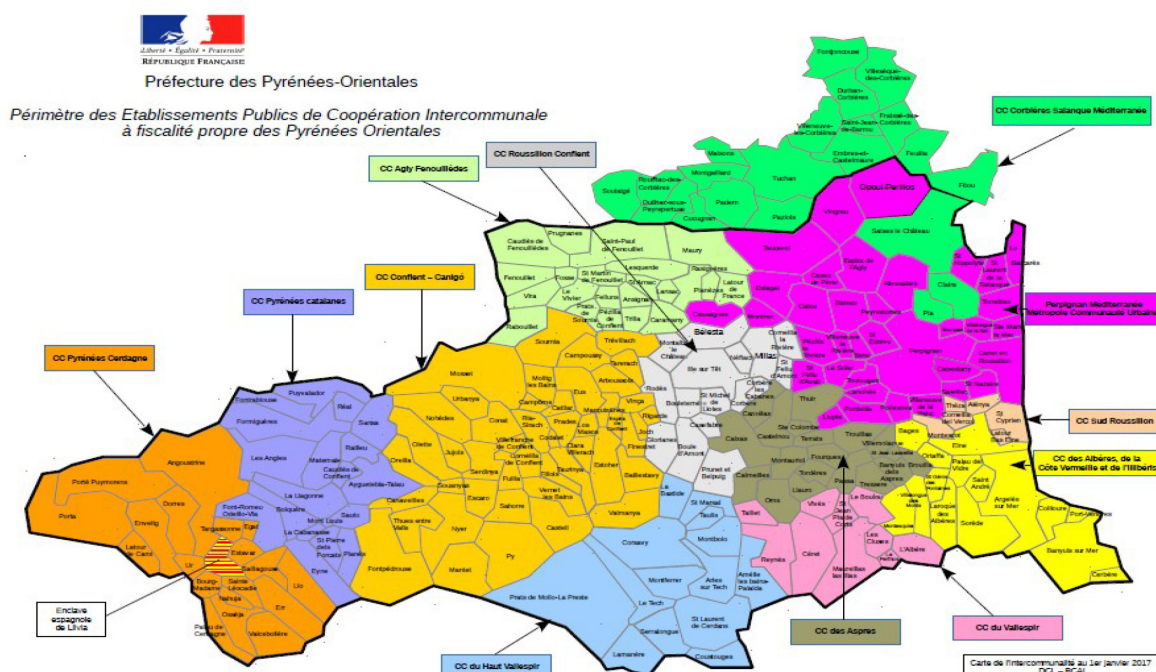
Ainsi, le discours sur la « *tradition agricole* » masque le modèle rentier qui sous-tend le système agricole local. Il sert ainsi au maintien de celui-ci, empêchant l'émergence d'une autre agriculture.

Yves-Patrick Coléno

7 - L'exemple de Joseph Bardou, fondateur d'une entreprise papetière qui s'est développée à travers le dix-neuvième et le vingtième siècles avant d'être reprise par Republic Technologies, est l'exception qui confirme la règle.

8 - Comme celui de Vinça, en amont.

9 - Cet aspect est indéniable, et la Compagnie Nationale du Bas Rhône Languedoc s'implique dans cette opération.



Une économie rentière ? À savoir ?

Dans le département, la proportion des « revenus rentiers » est notablement supérieure à la moyenne constatée au niveau national ou régional. Cette spécificité confère à ces revenus une place centrale dans le paysage économique local.

Lors d'une conférence récente à l'*Université Populaire du Travailleur Catalan*¹, nous avons montré que l'économie des Pyrénées-Orientales était encore une « économie rentière », comme l'a définie Henri Solans dans son essai de 1993². Qu'est-ce que cela veut dire ?

En résumé, trois choses :

- 1) La part des « revenus rentiers » y est supérieure à la moyenne, nationale ou régionale.
- 2) Au point que ce type de revenu devient, dans l'espace local, la référence.
- 3) Par conséquent, pour une part significative des personnes vivant dans cet espace, la recherche de la rente, et les comportements économiques correspondants, s'imposent comme des « normes sociales » - cela devient « normal » -, quitte à légitimer des pratiques illégales.

Des revenus du patrimoine

On entend par « revenu rentier », pour aller vite, tout revenu prélevé sur la valeur produite, sans s'inscrire dans une politique de redistribution, et sans participation à l'activité productive. Ce sont, autrement dit, des revenus de la propriété³ : la personne tire un revenu de son droit de propriété, sur de la terre, sur du bâti (immeubles, logements), voire sur des titres mobiliers (actions, titres d'emprunt, principalement).

Ils sont à distinguer, surtout dans le contexte de guerre culturelle où certaines forces s'exercent en détournant les mots, des revenus tels que les pensions de retraite : ce n'est pas un droit de propriété, individuel, qui est la source de ces dernières, mais un « droit social », droit de participer à une redistribution collective des richesses.

Ces revenus n'exigent pas de participer à l'activité productive : ainsi, pour reprendre l'exemple de l'activité agricole, qui a le premier conduit les économistes à parler de « rente foncière », celui ou

celle qui la réalise – l'exploitant.e agricole – touche un bénéfice (agricole⁴) et, s'il n'est pas propriétaire de la terre exploitée, son propriétaire touchera, la plupart du temps, un loyer appelé fermage.

Il va de soi que ce type de revenu est perçu dans toute la France. Mais ce qui a permis de parler d'économie rentière c'est que, en 1993, le département se classait troisième en France, après les Alpes Maritimes et Paris, selon l'importance de ces revenus dans le total départemental. Et en l'état de nos recherches, leur part reste supérieure à la moyenne nationale.

La rente devient la référence

Ce type de revenu, la rente, devient alors la référence dans l'espace local. Si tout le monde « ne vit pas de ses rentes », celles et ceux

qui entreprennent une activité de production, en mettant en œuvre, le cas échéant, le travail d'autres personnes (travail salarié), sont influencés dans leurs choix par la recherche d'activités et de modes de gestion qui les rapprochent du mode rentier : entreprises à faible capital par tête, nombre limité de salariés, si possible en contrats courts, stratégie commerciale inexistante ou réduite au minimum, autant de caractères repérés il y a trente ans et encore très vivaces aujourd'hui.

Une façon de penser le monde...

Dans l'esprit de celles et ceux qui vivent dans cet espace, ces comportements économiques en deviennent « normaux », c'est-à-dire conformes à une norme sociale⁵, une façon d'agir qu'on n'a pas besoin d'expliquer. Il n'y a pas besoin d'être un « rentier » pour chercher à placer une épargne dans l'achat d'un logement aux fins de location, qu'elle soit durable ou saisonnière, et de préférence avec le moins de contraintes d'ordre administratif ou fiscal. Et, tant qu'à faire, si l'on peut éviter de déclarer la location, ou au moins les revenus tirés, « c'est normal », non ?

Mais entendons-nous bien : il ne s'agit nullement, dans cette présentation, de juger quiconque, mais de comprendre des faits et des pratiques. Parler d'économie rentière et, surtout, de culture rentière, signifie que nos choix sont orientés par un ensemble de façons de penser le monde et d'agir, caractéristiques de l'espace où nous vivons.

Or, et c'est la grande conclusion à retenir : dans un territoire caractérisé par la culture rentière, les conséquences sont globalement négatives pour le travail et les conditions de vie de celles et ceux qui travaillent. La question se pose alors : sauf à accepter un sort aussi dégradé, comment sortir, collectivement, de cette culture ?

Yves-Patrick Coléno

Comment vont les banques dans les P.-O. ?



1 - Hervé Blanchard et Yves-Patrick Coléno, 19 septembre 2025, L'économie des Pyrénées Orientales aujourd'hui : la culture rentière est-elle toujours aux commandes ?

2 - Henri Solans (1993) *Essai sur l'économie des Pyrénées-Orientales*. L'ouvrage n'est plus réédité, mais est disponible en quatre exemplaires dans le réseau des bibliothèques de Perpignan, et un exemplaire est disponible à la bibliothèque de Canet.

3 - L'INSEE parle de revenus du patrimoine.

4 - Dans le cas où il y a recours à du travail salarié, une autre part de la valeur produite par l'activité agricole va aller en salaires.

5 - Toute norme sociale est fondée sur une culture, ici la culture rentière.



Un département vieillissant

Même si la croissance démographique s'est ralentie dans la période récente, les Pyrénées-Orientales restent un département très attractif...pour les retraités !

La population a fortement augmenté durant les dernières décennies, croissant de plus de 70 % ces cinquante dernières années, pour atteindre, en 2025, 504 000 habitants. C'est le dixième département de France métropolitaine où la croissance démographique est la plus forte. Cette hausse a été uniquement portée par les migrations, l'accroissement naturel – différence entre les nombres de naissances et de décès sur une période donnée – étant négatif depuis plus de 50 ans.

À noter que la population progresse moins vite que précédemment depuis 2014 (+ 0,6% par an depuis cette date, au lieu de + 0,9% entre

2009 et 2014). Cette inflexion s'explique à la fois par une augmentation du déficit naturel et un fléchissement de l'excédent migratoire.

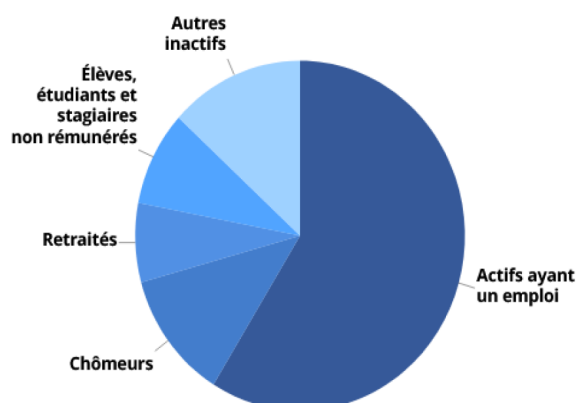
En étudiant par zones géographiques ces évolutions démographiques, on repère :

- une stagnation de la population à Perpignan
- une hausse rapide de la population dans une banlieue de plus en plus large autour de Perpignan
- une croissance un peu moins rapide sur le littoral
- une démographie plombée par le déficit naturel dans les hauts cantons.

Concernant les classes d'âges, le département perd des jeunes âgés de 18 à 25 ans qui partent pour poursuivre des études supérieures ou accéder à un emploi, et gagne par migration surtout des habitants âgés de 55 à 64 ans. D'où un vieillissement certain de la population : si en 1975 on comptait 67 personnes âgées de plus de 65 ans pour 100 de moins de 20 ans, ce rapport atteint 123 pour 100 en 2023. Si ce vieillissement n'est pas spécifique aux P.-O. (la génération du baby-boom atteint un âge certain), il est beaucoup plus important qu'au niveau national (+ 6%).

Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2022

Sexe et âge	Population	Actifs	%	Actifs ayant un emploi	%
Ensemble	283 449	199 675	70,7	166 076	58,8
15 à 24 ans	49 491	20 477	41,4	13 815	27,9
25 à 54 ans	165 463	142 128	85,9	120 525	72,8
55 à 64 ans	67 494	37 070	54,9	31 736	47,0
Hommes	136 988	100 228	73,2	83 934	61,3
Femmes	145 460	99 447	68,4	82 142	56,5



Source : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.



© Michel Marc

Elles existent dans le département !

**Les implantations dites industrielles sont moins nombreuses qu'ailleurs.
Le département reste sous-industrialisé, mais...**

Les analyses, voire les sentences, restent parfois excessives, ou, plus simplement, incomplètement renseignées. « *De toute façon, il n'y a plus d'usines chez nous !* » ou encore, chez les militants politiques ou syndicaux : « *la classe ouvrière ? Mais elle n'existe plus dans le département* ». Cela étant dit, il reste difficile de dessiner précisément la « *réalité industrielle* » des P.-O., ainsi que la population qui y travaille. Les quelques données qui suivent ne concerneront pas les activités du bâtiment, de la construction, ni celles de la « *transformation des vendanges en vins* ». Elles évoqueront plutôt les activités de transformation industrielle, de conditionnement et de fabrication de produits nouveaux, uniques. Les usines au sens populaire et habituel du terme.

Entre 7 et 8 000 ouvriers, ce n'est pas rien

Près de 10 % de l'activité des P.-O. est industrielle et emploie presque 8 000 salariés. Pour mémoire, il y a une cinquantaine d'années, des usines avaient une notoriété nationale et occupaient des milliers de salariés. On se rappelle les poupées Bella, Punto-Blanco, Murville (conserves de fruits, desserts), Cantalou-Catala et son imprimerie novatrice, et d'autres. Elles ont disparu ou se sont transformées (Cémoi). Le conditionnement des fruits a connu d'autres développements non négligeables dans le département (coopératives ou entreprises privées). Aujourd'hui, d'après les documents, 4 000 établissements emploient donc à

peu près 7 900 salariés. Dont :

- 1 600 dans l'activité de transformation ou de conditionnement des fruits et légumes,
- 1 379 dans la métallurgie et la fabrication industrielle,
- 1 070 dans la transformation du bois et la fabrication de papier, « *trois secteurs génèrent plus de 1 000 emplois* » d'après les services de la Chambre du Commerce et de l'Industrie.

Une industrie historique des P.-O. rachetée par un grand trust belge



Peu d'entreprises avec plus de 100 salariés

Seules quatre entreprises emploient plus de 250 salariés sur site : « *Catana* » (catamarans), à Canet, *Florette* (conditionnement salades et légumes) à Torreilles, *Republic technologies France* (tout pour le fumeur, papier à rouler *JOB*, groupe américain, filtres, liquides parfumés pour *I. Cigarettes*), près de l'aéroport et *Sterimed* (fournitures médicales de stérilisation) dont le site informatique nous indique une implantation à Amélie-les-bains.

Ensuite on retrouve quelques entreprises connues, dont *Cémoi* (chocolat) à Perpignan et Orles, *Guasch et fils* (charcuterie abattoir et fabrication) au Haut-Vernet à Perpignan, *Diam France* (bouchons en liège et autres objets en bois ou liège) à Céret et le Boulou, et une dizaine d'autres industries qui emploient plus de cent salariés.

Moins importantes du point de vue des emplois, mais tout aussi majeures, citons trois entreprises uniques : *les Tissages catalans* à Saint-Laurent-de-Cerdans, la *SERAM* qui construit ses engins mécaniques sur mesure et vend dans le monde entier, élévateurs, grues spécifiques de grandes dimensions, basée au Haut-Vernet et enfin *Caustier* « *constructeur à la pointe de l'innovation de machines de calibrage et de conditionnement de fruits et de légumes frais* », créé et situé à Saint-Charles.

Sources : INSEE et CCI des P.-O.

Une étude à propos des chiffres d'affaires (C.A.), voire des bénéfices réalisés par l'activité elle-même, reste très complexe, tant certaines de ces entreprises appartiennent à des groupes plus importants, parfois multinationaux. *Cémoi*, par exemple. Ainsi trouve-t-on dans le peloton de tête des C.A., avec plusieurs centaines de millions d'euros, une entreprise avec un seul salarié et une simple boîte aux lettres.

Des défis majeurs à relever !

Avec des territoires contrastés et une diversité de production importante, l'agriculture de notre département a des caractéristiques spécifiques. Face à de nombreux enjeux, elle doit relever de gros défis.

Notre département doit faire face à un accueil annuel d'environ 5 000 habitants supplémentaires, ce qui implique des choix politiques dans le domaine de l'aménagement du territoire. Cette augmentation de la population entraîne un accroissement important de l'urbanisation, en particulier depuis les années 1990, et pose avec force le problème du maintien des zones agricoles. En effet, la surface agricole diminue en moyenne de 243,3 ha par an, tandis que la surface urbanisée augmente en moyenne de 222,6 ha chaque année (données DGFIP).

Une pression foncière importante

Avec 70 200 ha utilisés par les exploitations comme surface agricole, soit 16,9% de la superficie totale du département, les Pyrénées-Orientales qui est un des plus petits de la région Occitanie est aussi celui dont le territoire est proportionnellement le moins utilisé pour l'agriculture. Et cela reste vrai y compris en comptant les surfaces toujours en herbe (STH) collectives et hors exploitations (estives), le total (131 800 ha) couvrant 31,8% du département.

La surface agricole exploitée se compose pour moitié de prairies et surface en herbe, pour plus d'un quart de vignes et le reste de cultures permanentes (vergers, fourrages, maraîchage et céréales).

Depuis 2010, les surfaces consacrées à l'agriculture hors prairies et culture fourragères ont reculé de 13 %, une des principales causes de cette régression étant à chercher dans le domaine viticole avec des arrachages de vigne permanents : en 2025, 2 500 ha ont été arrachés ! A contrario, les surfaces en arboriculture ont augmenté de 16 % en particulier avec les abricotiers, les oliviers, les amandiers, les figuiers, ...

Des territoires contrastés

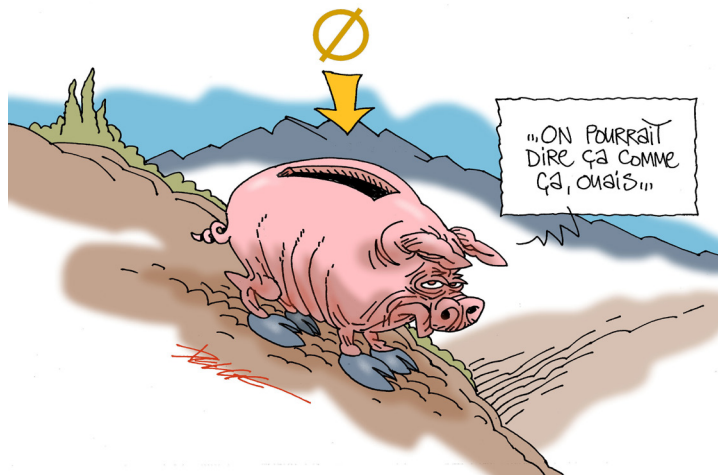
La plaine du Roussillon, fortement urbanisée, subit une forte pression démographique très consommatrice d'espace et un tourisme envahissant. Cette concurrence foncière, aggravée par les projets d'énergies renouvelables entraîne un phénomène d'enfrichement.

La zone de piémont est le siège d'une activité d'élevage variée (bovins à viande, ovins, caprins), d'arboriculture et de viticulture en terrasse. Enfin les zones de montagne, outre les activités forestières, sont fortement orientées vers l'élevage bovin extensif (estives).

De moins en moins d'exploitations

En 2020, le département comptait 3 227 exploitations agricoles. Rap-

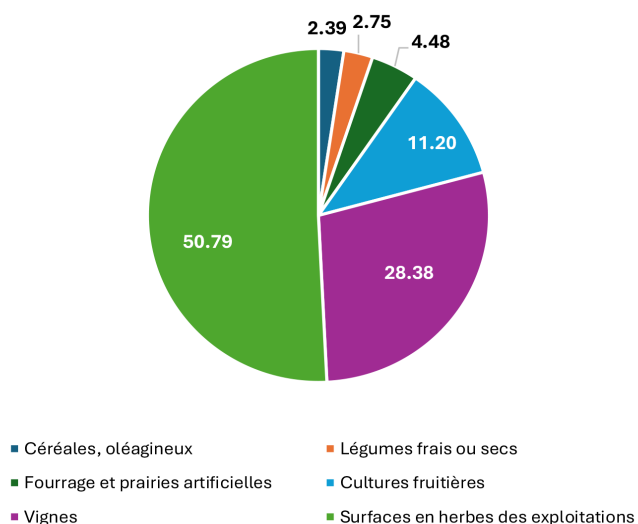
Agriculture dans les P.-O. : pour la majorité, les vaches maigres



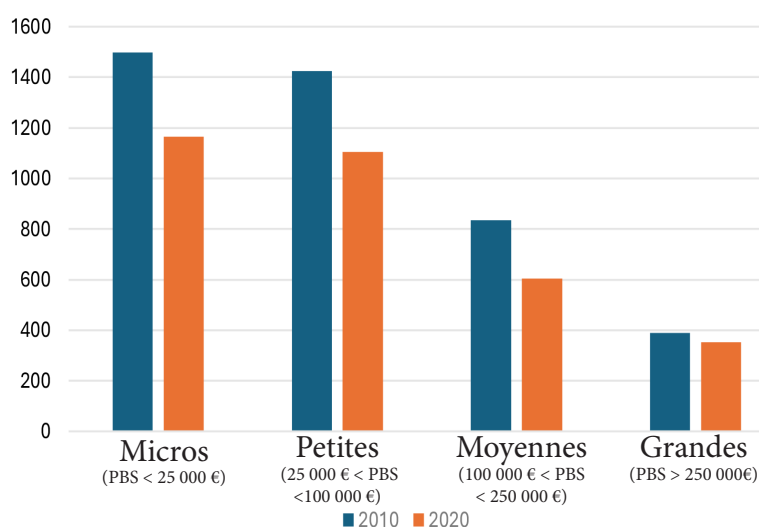
pelons qu'elles étaient 6 900 en 2000 et même 11 800 en 1988... La répartition de ces exploitations suivant la filière est la suivante : 1 670 se consacrent à la viticulture, 599 à l'arboriculture fruitière, 314 au maraîchage et à l'horticulture, 350 ont des activités d'élevage, les autres pratiquant une agriculture diversifiée.

Côté revenus, en 2021 dans l'ex-région Languedoc-Roussillon, les viticulteurs et les cultivateurs de légumes, fleurs, plantes gagnaient en moyenne 2 800€ mensuels, les arboriculteurs 2 440€ par mois, et très loin derrière, les éleveurs d'ovins, caprins, équidés avaient en moyenne 680€ de revenus mensuels quand les producteurs de bovins gagnaient mensuellement 1 480€. Il s'agit là des moyennes, certaines grosses exploitations assurant de fort revenus à leurs propriétaires. Mais, globalement, les revenus agricoles sont plus faibles que la moyenne nationale. En 2023, le nombre de salariés dans les entreprises agricoles affiliées à la MSA était de 14 584 (65,2% étaient des hommes, 34,8% des femmes). Avec le travail saisonnier, le nombre d'emplois au cours de l'année était nettement plus important et atteignait 21 337, et 87,3% de ces emplois étaient des CDD. Près des trois quarts de ces emplois (72%) sont dans l'arboriculture, le maraîchage, 22,7% concernant la viticulture. À noter que ce travail saisonnier, précaire et mal rémunéré, est un des facteurs aggravant la pauvreté dans le département.

Répartition des surfaces exploitées (%)



Nombre d'exploitations par dimension économique



PBS : production brute standard.

Pauvreté et résidences secondaires

Dans les Pyrénées-Orientales, les besoins de logements restent importants alors que le nombre des résidences secondaires est un de plus important du littoral méditerranéen.



En 2021, le département des Pyrénées-Orientales comptait 362 350 logements dont 232 890 (64,3%) étaient des résidences principales. Parmi celles-ci, 139 822 (60%) étaient occupées par leur propriétaire quand 86 744 (37,2%) étaient louées. De plus 28 927 logements (8%) étaient inoccupés. Le nombre de logements locatifs sociaux était en 2023 de 26 358.

Le parc de résidences principales est composé par 63,4% de maisons (147 550). Concernant leur nombre de pièces, plus de la moitié des logements comptent 4 pièces ou plus.

La mobilité résidentielle est importante dans les Pyrénées-Orientales, 54,2% des ménages ayant emménagé dans leur logement actuel depuis moins de 10 ans et plus d'un tiers depuis moins de 4 ans.

Enfin, on peut noter que 42% de ces résidences principales ont plus de 50 ans. De plus en 2023, 16 789 demandes de logements locatifs sociaux avaient été déposées par des ménages dont le revenu mensuel moyen était de 1 542€. D'après les enquêtes concernant les besoins de logement, environ 68% sont directement liés à la croissance du nombre de ménages. Le reste se répartit entre la résorption du mal-logement (sans abri, hébergement contraint, logements indignes, logements inad-

aptés) pour 14%, la vacance structurelle pour 8% et les résidences secondaires pour 10%.

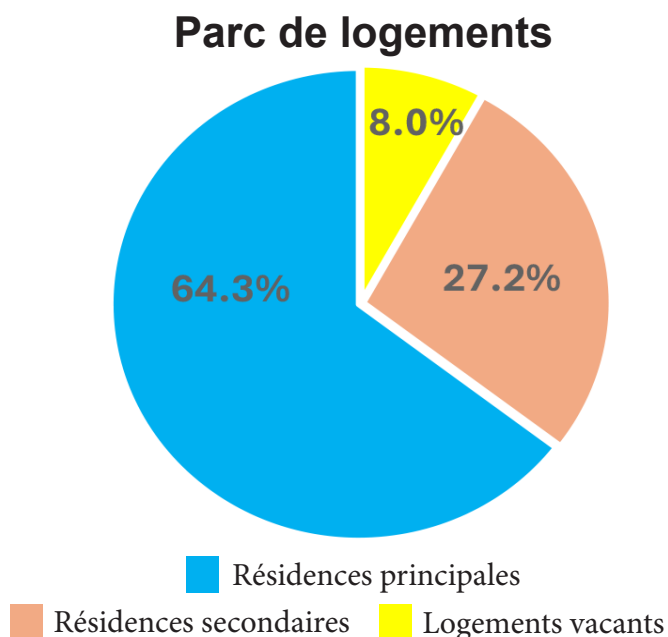
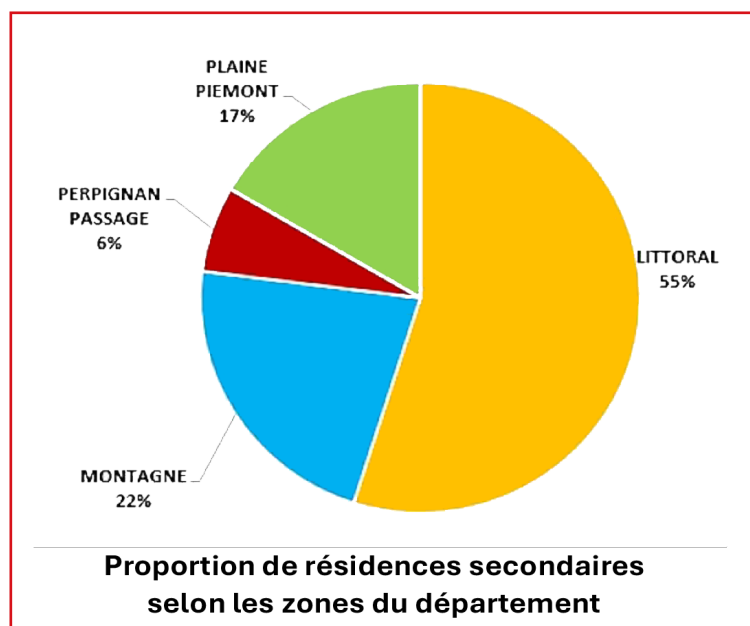
Le poids des résidences secondaires

En 2021, dans les Pyrénées-Orientales, 100 534 logements, soit 27,7% des logements, étaient des résidences secondaires (ou des logements occasionnels), la plus forte proportion de tous les départements du littoral méditerranéen hors la Corse. Entre 1968 et 1999, leur nombre a augmenté 4 à 5 fois plus vite que celui des résidences principales, suite au développement du tourisme de masse sur le littoral et des sports d'hiver. Depuis 2000, il semble que le nombre de résidences secondaires croît moins vite que celui des résidences principales. Ce qui fait qu'entre 2011 et 2022, la part de résidences principales sur le nombre de logements total reste stable. Mais il n'en reste pas moins qu'en 2022 le nombre de résidences secondaires dépasse toujours le quart (27,42%) du nombre total des logements et en dépasse même le tiers (35,19%) si l'on ajoute les logements vacants.

Plus de la moitié de ces résidences secondaires (55%) se trouve sur le littoral tandis que 22 % sont à la montagne et 17% dans la plaine. Dans le massif pyrénéen, la proportion n'est que de 42%, mais elle atteint près de 90% dans certaines communes dotées de stations de sports d'hiver (Les Angles et Bolquère).

Un enjeu pour l'installation de jeunes foyers

Donc la durée d'occupation des résidences secondaires est un enjeu fort pour la vitalité des territoires. Lorsqu'ils occupent leur logement, les propriétaires de résidences secondaires contribuent à une élévation du niveau de vie sur le département puisqu'ils sont en général plus riches que la population résidant à l'année. Un quart d'entre eux font partie des 10% des Français les plus aisés. L'importance de ces résidences secondaires prisées par une population aisée contribue à augmenter les prix de l'immobilier et rend l'accès à la propriété difficile dans les communes touristiques du département pour une population locale nettement moins favorisée.



Un secteur en crise

La loi Climat et résilience donne un sérieux coup de frein au développement du foncier dans les collectivités du territoire. Les nouvelles zones commerciales sont totalement rayées du Schéma de cohérence territoriale Plaine du Roussillon.

P.-O. : certaines grandes surfaces considérées comme relevant du "solidaire et social" ?...



Le commerce est une activité de services prépondérante sur le territoire qui ne cesse de se développer. La densité commerciale en m² des grandes et moyennes surfaces (GMS) représente 1 396 m² pour 1 000 habitants en 2021 contre 1 362 m² en 2012 (soit une augmentation de 2% en 9 ans). En 2021, la surface de GMS est d'environ 472 200 m² sur le territoire du Schéma de cohérence territoriale Plaine du Roussillon. L'aire de chalandise des zones commerciales du SCOT rayonne sur l'ensemble du département et parfois au-delà sur le sud du département de l'Aude. 85% des surfaces commerciales du département sont dans la plaine.

Une activité dynamique, génératrice d'emplois qui consomme de l'espace

La densité commerciale en nombre de commerces est passée de 5,8 commerces pour 1 000 habitants en 2010 à 6,6 en 2020 (INSEE), soit 13% d'augmentation sur cette période. En 2020, le nombre d'établissements commerciaux est estimé à 9 608 (source SIRÈNE/INSEE). Ils représenteraient 21 230 emplois salariés dans le département, soit 30% en plus en 10 ans (+ 2 100 emplois). La CCI estime que les surfaces commerciales autorisées ont progressé de 16,5% dans le département entre 2010 et 2016, cette croissance étant

plus élevée que dans le reste de l'ex-région Languedoc-Roussillon. La surface consommée par l'activité commerciale augmente donc plus vite que les emplois qu'elle ne crée, d'autant qu'il est difficile d'affirmer que les emplois « créés » sont pérennes et n'aboutissent pas à la disparition d'autres emplois par ailleurs. Cette augmentation est également dé耦plée de la consommation et de l'évolution du pouvoir d'achat des ménages.

Un pouvoir d'achat en berne

Ce secteur est marqué par une concurrence forte. Le revenu des ménages diminuant ou au mieux stagnant, une offre trop importante aboutit forcément à fragiliser certaines structures commerciales d'autant plus qu'aujourd'hui, la logique n'est plus la conquête des parts de marché mais la concurrence. Les circuits de vente traditionnels se voient ainsi fortement concurrencés, poussant les enseignes à développer une offre omnicanale en réponse aux évolutions des modes de consommation des ménages. En 2011, la CCI avait estimé que l'évasion commerciale atteignait pour le département 9% et représentait 218 millions d'euros. La principale destination de cette évasion était assimilée à internet et aux ventes à distance (40% de l'évasion totale – source CCI), mais se faisant aussi au bénéfice de l'Espagne (27% de l'évasion totale) et des départe-

tements limitrophes des Pyrénées-Orientales. Les ventes à distance via internet ne cessent de progresser. Selon le bureau d'études AID, on observe aujourd'hui huit tendances différentes de consommation : le client attend de pouvoir acheter près de chez lui ou de son lieu de travail. Il n'a pas besoin d'un choix important (achats quotidiens et banalisés) mais il veut payer facilement, voire se faire livrer ses achats et surtout y avoir accès partout et tout le temps. Les gagnants : l'alimentaire spécialisé, les superettes, les drives des GMS, les supermarchés inférieurs à 2 000 m², les commerces et lieux de flux, les marchés de plein air et les halles. Les perdants : les hypermarchés. Le client attend de pouvoir sélectionner les produits en fonction de leur provenance, de connaître les conditions de fabrication ou de culture, la composition. Il souhaite aussi que son achat bénéficie au producteur ou au fabricant (quête de sens de l'achat). Le client cherche à consommer malin et convivial, à mutualiser et rationaliser sa consommation.

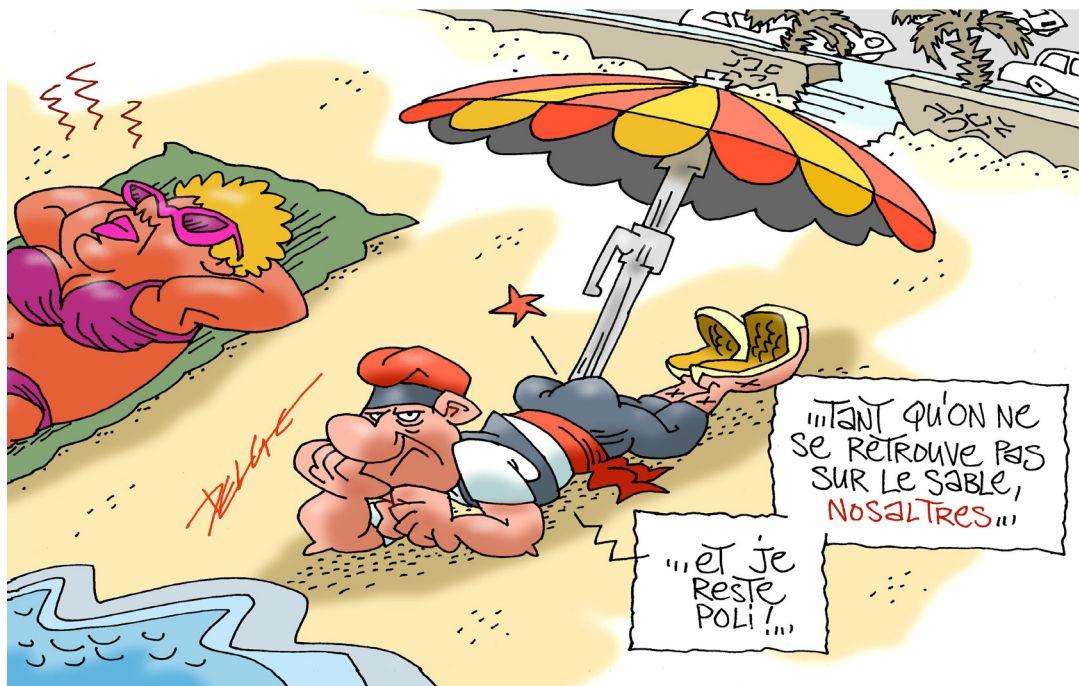
Le cas de Perpignan

Perpignan polarise fortement ce développement commercial. Elle concentre près d'un tiers des surfaces de vente autorisées, notamment sur ses franges (aucun projet n'a concerné le centre-ville). La zone de Pollestres regroupe 12% des surfaces de vente autorisées, Espace Roussillon à Rivesaltes 11% et le Mas Guérido à Cabestany 10%. Les données concernant les commerces de proximité et de centres-villes sont relativement peu fournies et ne permettent pas de dresser un état des lieux fiable de leur santé économique. Néanmoins des signaux d'alarme sont récurrents (fermeture de locaux). Concernant la centre-ville de Perpignan, en 2015, la vacance commerciale est estimée à 13% (source : Procos), certaines rues de l'hypercentre présentant des taux de vacance bien plus élevés. Ce taux se situe bien au-delà des 9%, moyenne nationale. Cette forte vacance commerciale peut s'expliquer par un affaiblissement de la consommation locale, par des loyers élevés causant une baisse de rentabilité et dans le même temps un développement de la concurrence (e-commerce, zone périphérique et offre transfrontalière). L'activité commerciale reste un secteur en crise dans un département où le pouvoir d'achat des habitants est faible. Des changements sont en cours dans les pratiques des consommateurs mais la question des prix reste déterminante.

Références : Insee, Scot plaine du Roussillon, CCI, Procos.

Un atout majeur des P.-O.

Le tourisme profite-t-il vraiment aux Catalans ?



Les attributs naturels des Pyrénées-Orientales en font un département à forte vocation touristique, en premier lieu tourisme balnéaire mais également sports d'hiver et tourisme thermal.

Le département des Pyrénées-Orientales est le 6^e département de France pour le nombre d'emplacements de camping, le 10^e pour la capacité d'accueil dans les hébergements collectifs de tourisme. Il est le 7^e département touristique de France et le 2^e en le ramenant à sa population permanente (selon l'INSEE). Ce sont 7,6 millions de visiteurs par an, dont 3,5 millions de touristes et près de 4 millions d'excursionnistes, qui y séjournent. En 2019, toujours selon l'INSEE, la présence des touristes a généré 10,1% des emplois marchands sur l'année, contre 6,4% en France. Mais la saisonnalité de ces emplois est très forte, comme celle des emplois salariés agricoles et plus de 26 000 postes saisonniers ont au total été occupés en 2017 (hors intérim). Cela reste un important facteur de précarisation de la population.

Quant à la « consommation touristique » générée par le tourisme, l'ADT66 note qu'avec une fréquentation touristique annuelle variant entre 32,5 et 34 millions de nuitées par an et une dépense touristique moyenne comprise entre 44€ et 45€, elle oscille entre 1,4 et 1,6 milliards d'euros. Rapporté au nombre d'habitants du département (estimation 2019 de l'Insee), ce chiffre représente l'équivalent de 3 112€ de dépense par an et par habitant des Pyrénées-Orientales (soit 260€ par mois).

Une évolution de la saison touristique

Les mois de juillet et août représentent le cœur de la saison touristique mais depuis plusieurs années, on voit que le mois d'août gagne des parts de marché au détriment du mois de juillet. Les vacances scolaires sont en effet dorénavant positionnées à partir de la deuxième semaine du mois.

Ainsi, selon l'Agence de Développement Touristique des Pyrénées-Orientales (ADT 66), la fréquentation touristique a chuté de 15 à 20% en juin et juillet 2025 par rapport à 2024, particulièrement sur le littoral catalan. À Perpignan, les hôtels ont eu du mal à remplir leurs chambres, avec un taux d'occupation en baisse de 10% en juillet, selon l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH 66). Même les campings, d'habitude grands gagnants de l'été, ont affiché des réservations en recul, avec une baisse de 12% à Argelès-sur-Mer et Canet-en-Roussillon par rapport à l'année dernière. Pendant ce temps, l'Espagne, et notamment la Costa Brava, a vu ses réservations exploser avec une hausse de 24,5%.

Du côté des banques et de la finance... Quelques chiffres

Impôt sur la fortune immobilière

Dans les Pyrénées-Orientales, en 2024, 158 foyers étaient redevables de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) avec un patrimoine moyen de 2 229 280€. Un IFI qui a progressé de 8 % en un an alors que, malgré la hausse du nombre de foyers fiscaux, le montant global de l'impôt sur le revenu a baissé de plus de 1 000 000€...

Surendettement

Mais en 2024, les Pyrénées-Orientales ont enregistré 309 dossiers de surendettement pour 100 000 habitants, contre 247 en Occitanie et 250 pour la France métropolitaine. Un niveau de dépôts en hausse de 11% par rapport à 2023, à corréliser au fort taux de chômage dans le département...

Dépôts et comptes d'épargne

Le 30 avril 2025, les dépôts et comptes d'épargne de la clientèle non financière de l'ensemble des succursales bancaires du département représentaient 14 600 000 000€, soit près de 30 000 € par habitant, un chiffre qui classait les P.-O. au 9^e rang des treize départements de la région...



Casse du rail et surcharge des routes

Le développement économique du département exige un développement des transports collectifs et du rail.

La situation des transports dans le département des Pyrénées-Orientales varie beaucoup suivant la région considérée. Si la côte et la plaine du Roussillon possèdent nombre d'infrastructures, il n'en est pas de même pour l'ouest du département, région montagneuse relativement isolée, la RN 116 et le Train jaune constituant des voies d'accès presque uniques.

Un réseau routier surchargé

Au niveau routier, les P.-O. comptent 52 km d'autoroutes (A9), 140 km de routes nationales et 6 844 km de routes départementales et voies communales. L'autoroute A9, constituant le principal axe du département, relie tout le centre et l'est du pays à la Catalogne, le passage du Perthus étant le premier passage routier entre la France et l'Espagne. Il supporte, entre Perpignan et Narbonne, un trafic moyen de 75 000 véhicules par jour (plus de 150 000 l'été), dont 30% de camions, avec toutes les conséquences environnementales et écologiques que cela entraîne.

La casse du réseau ferré

Au niveau du transport ferroviaire, si jusque dans les années 1950, le département bénéficiait d'un vaste réseau de voies ferrées, celui-ci a été peu à peu démantelé, plus de 38 gares étant désaffectées... Aujourd'hui, ne reste plus, pour le transport de voyageurs, que la ligne de

Narbonne à Port-Bou et celle de Perpignan à Latour-de-Carol (le Train jaune à partir de Villefranche-de-Conflent), et seulement pour le fret, les lignes d'Elne au Boulou et la ligne de Cases-de-Pène à Rivesaltes (prolongée jusque dans l'Aude pour le train touristique).

Cette casse du réseau ferré s'est traduite par une augmentation considérable de la circulation routière. C'est ainsi que chaque jour, près de 250 000 véhicules convergent vers Perpignan et des dizaines de milliers de voitures et camions circulent sur toutes les routes du département. Pour répondre à ce lent étouffement de la mobilité, le développement d'un système de transport en commun adapté aux horaires des usagers, peu onéreux, devient une nécessité.

Et la désaffection vis-à-vis du rail se poursuit aujourd'hui avec un transfert important du fret ferroviaire sur la route : entre 2015 et 2024, le fret ferroviaire est passé de 18% à 10% dans la région Occitanie et près de 20 000 camions passent chaque jour la frontière au Perthus.

Dans les airs et sur la mer...

Concernant le transport aérien, l'aéroport de Perpignan-Rivesaltes, relié à une dizaine de destinations françaises et étrangères, est, par sa fréquentation, le quatrième aéroport de la région Occitanie.

Enfin, dans le domaine maritime, le port de Port-Vendres est le second port fruitier de Méditerranée : dossier à venir dans le prochain N° du TC.



Pour répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux du département, le Parti communiste et ses élus ont lancé une grande campagne « Vive le train ! »

Le PCF 66 demande que l'État, les entreprises et les collectivités locales (Région et communauté urbaine de Perpignan) organisent un système de transport en commun digne de notre temps en coordonnant les réseaux de transports collectifs de voyageurs existants, en les développant et en instaurant leur gratuité.

Il demande aussi que les infrastructures ferroviaires encore existantes dans les trois vallées du

département soient utilisées pour recréer des liaisons ferroviaires accueillant les voyageurs, pour remettre en activité les gares et créer des gares nouvelles (par exemple à l'Université), le tout complété par des transports collectifs sur route.

Il demande enfin que soient rétablis les trains primaires, développés le transport des camions sur les wagons et que tous les nouveaux chantiers logistiques aidés par les collectivités comportent un volet ferroviaire.

Un développement et une modernisation des infrastructures de transport qui exigent une intervention importante de l'État.

La politique gouvernementale est responsable de cette situation

Julien Berthélémy, secrétaire départemental de la CGT 66, dénonce la politique patronale et gouvernementale qui fait des P.-O. un des départements les plus précaires du pays.

Comment caractériseriez-vous l'économie de notre département ?

Une des premières caractéristiques des Pyrénées-Orientales, c'est qu'il est moins industrialisé, au sens d'une industrie à haute valeur ajoutée, que la plupart des autres départements. Les plus grosses entreprises de production se trouvent dans le secteur agro-alimentaire : CEMOI, Florette, ...

Mais beaucoup d'emplois sont des emplois de service, des emplois du commerce, de la fonction publiques.



Et le tourisme ?

C'est vrai, une partie importante de l'économie départementale repose sur le tourisme. Un secteur qui crée principalement des emplois saisonniers, d'avril à octobre sur la côte et de décembre à mars dans les hauts cantons. Or cette saisonnalité de l'emploi implique, outre des salaires assez faibles, une forte précarité. Rien d'étonnant donc que les Pyrénées-Orientales soit un des départements le plus précaire de la France métropolitaine.

Pour résumer, l'économie départementale ne propose très peu d'emplois à haute valeur ajoutée, c'est-à-dire des emplois qualifiés et bien payés. La conséquence immédiate, c'est que ce département est un des départements les plus pauvres du pays, avec de très fortes inégalités sociales, une très petite minorité de gens assez riches et une grande partie de la population qui est très pauvre.

Et que proposez-vous pour sortir de cette situation ?

En premier lieu, pour développer l'emploi dans les Pyrénées-Orientales, nous devons tenir compte de sa démographie. La population augmente régulièrement grâce à l'arrivée d'une population qui vient le plus souvent des régions du nord

de la France et qui est composée pour moitié de retraités. Cela veut dire qu'il faut créer dans ce département des services adaptés à cette population qui, de plus, n'est pas très riche...

En second lieu, pour développer l'emploi industriel, et les emplois public qui y sont liés, je dirais qu'il faut « réamorcer la pompe » pour attirer les entreprises et leurs salariés. C'est-à-dire qu'il faut qu'il faut assurer le bien-être des habitants du département en développant les transports, le système de santé, le système éducatif, l'Université, en construisant des logements de qualité à loyers modérés, en développant les services publics de proximité. Autant de chose qui ne se font pas suffisamment actuellement.

Où sont les responsables de cette situation ?

On ne peut pas déconnecter ces problèmes de la discussion actuelle sur le budget. Certes, il y a des responsabilités locales, celles du patronat qui fait en permanence pression sur les salaires, celles de certains responsables politiques. Mais surtout celles de l'Etat qui, en étouffant les départements, les communes, en privant de moyens les collectivités locales, freinent les investissements qui seraient nécessaires à la relance économique de ce département.

MOYA Artisan Fabricant
Serrurerie Ferronnerie d'art

Construction métallique - Escaliers
Grilles et Portes de défense
Menuiserie métallique - Rampes
Portes d'entrée

04 68 64 29 08
moya66fer@gmail.com
www.moya-ferronnerie.com



Z.A. - 6 Av. de la Farigoule
Rivesaltes



Vins et tous liquides
alimentaires en citernes
calorifugées

Marchandises diverses

TRANSPORTS RAYMONDIS

Péage Perpignan Nord - Mas de la Garrigue
66600 RIVESALTES

Tél. 04 68 64 20 20 - Fax 04 68 64 72 41



Changer la donne !

Les conditions de travail et de vie des salariés et des habitants des Pyrénées-Orientales sont d'une grande précarité en raison des caractéristiques fragiles du tissu et de l'activité économique de notre département.

Nombre des acteurs économiques locaux, dont ceux qui disposent des revenus très conséquents issus de la rente foncière, ceux qui détiennent la propriété des capitaux déposés et accumulés dans le système bancaire n'ont pas fait le choix au cours des décennies passées d'investir dans l'appareil productif et pérenne de l'économie locale.

Les industries de transformations agricoles, celles qui existaient aussi dans des secteurs traditionnels du textile ont été sacrifiées. Elles ont été abandonnées pour « s'intéresser » aux activités plus lucratives de l'import-export, de l'immobilier touristique...

La recherche de profits

Dans un contexte qui a évolué, c'est cette priorité de la recherche de profits qui prévaut aujourd'hui dans des projets qui ne répondent pas aux besoins de la population ; hôtels de luxe, complexes immobiliers autour d'un golf, parcs touristiques à thèmes, événements festifs surdimensionnés, tous ces projets renforcent les maux dont souffre notre économie locale. Ils développent l'emploi précaire, mal payé, dépendant de décideurs extérieurs et dont l'impact environnemental est catastrophique au vu des espaces naturels consommés et de la facture énergétique.

Alors que les politiques publiques sont marquées du sceau de l'austérité et affaiblissent sans cesse les services publics et la Sécurité sociale, les « porteurs » de ces projets dans les P.-O. réclament de l'argent public pour équilibrer leurs « modèles économiques » dont les profits seront ultérieurement privatisés et accaparés en réalité par une poignée qui dispensera quelques miettes localement.

C'est toute la logique mise en lumière par un récent rapport du Sénat rendant publique la gabegie annuelle des 211 milliards de subventions et d'aides en tout genre attribuées aux entreprises. Ceci sans contrôle ni conditionnalité, mais surtout réservé aux multinationales et aux projets les plus spéculatifs au nom de l'innovation.

Vers plus de précarité encore

Le débat public sur le budget de l'État 2026 montre que la droite, l'extrême droite et le patronat refusent le moindre pas réel en avant sur la justice fiscale et veulent présenter l'addition de la dette publique creusée par les profiteurs du système libéral aux salariés, aux retraités, aux jeunes.

Ce budget adopté en l'état, c'est une précarité assurée pour l'économie de notre département, pour les salariés du public comme du privé, pour l'immense majorité des habitants. Dans les P.-O., c'est un système de santé en cours de colonisation par le privé et d'accès de plus en plus

difficile, une éducation nationale privée des moyens nécessaires, ce qui amplifie la ségrégation sociale et promeut le secteur marchand présenté comme la solution aux frais des parents bien sûr. C'est la prise en charge déficiente de beaucoup de personnes âgées. En réalité des milliers de milliards d'euros sont disponibles dans les caisses des banques et des institutions financières. Il convient de les rendre utiles pour tous.

Cette situation exige des solutions radicales qui changent la donne

Ainsi le PCF porte une proposition de « Pacte pour la France » qui présente de tout autres perspectives d'avenir.

Celui-ci propose de développer un nouveau mode de croissance en rupture avec le modèle libéral austéritaire et fondé sur la satisfaction des besoins de la population en matière de pouvoir d'achat, d'emplois et de formation, de services publics, de mesures pour la préservation du climat.

Ce sont des mesures immédiates sur le plan social pour augmenter les salaires, les pensions et engager un plan de pré-recrutement de dizaines de milliers de salariés à former pour subvenir aux besoins des différents services publics de la Santé, de l'Éducation, de la Sécurité, de la Justice... un effort qui, associé à une maîtrise du prix de l'électricité, viendrait immédiatement soutenir la demande intérieure et améliorer les conditions de fonctionnement et d'accès aux services publics.

De manière concomitante, il est proposé un plan d'investissement massif pour développer les équipements publics tels les hôpitaux, les infrastructures de transports collectifs et notamment ferroviaire, mettant ainsi un terme au scandale dans notre département de l'interruption de la continuité de la ligne Perpignan/Villefranche pénalisant près de 700 usagers depuis plus d'un an.

Il est également proposé d'attribuer plus de pouvoirs aux salariés et à leurs représentants dans les entreprises afin de contrôler l'usage des fonds publics attribués mais aussi de peser sur les choix de productions de l'entreprise, de s'opposer aux délocalisations et d'obtenir le développement des productions abandonnées.

C'est aussi une refonte du système fiscal permettant l'instauration d'un barème progressif de l'impôt sur le revenu afin d'augmenter la contribution des plus riches et d'un système fiscal pour les entreprises permettant de faire payer réellement l'impôt sur bénéfices des multinationales et de moduler les taux sur les TPE/PME actives dans la création d'emplois et d'activités en France.

Michel Coronas,
Co-secrétaire départemental du PCF66



Café citoyen

À Saint-Jacques, tenir compte de l'avis des habitants !

Samedi, place Cassagnes, la liste " Perpignan Autrement " a organisé un café-citoyen qui, après un fructueux débat avec la population du quartier, s'est conclu avec la promesse de poursuivre ces rencontres.

Samedi 15 novembre, place Cassagnes, à l'invitation de la liste *Perpignan Autrement*, près d'une cinquantaine de personnes, en grande majorité des habitants du quartier Saint-Jacques, ont discuté deux heures durant avec Mathias Blanc, chef de file de la liste, Françoise Fiter ou Jean-Bernard Mathon. Dans une ambiance détendue autant que studieuse, autour d'un thé ou d'un café, la discussion fut très riche et de nombreuses thématiques ont été abordées.

Après que les représentants de *Perpignan Autrement* ont expliqué leur démarche – la liste est une aventure avant tout collective au fonctionnement démocratique –, ils ont souligné leur volonté de construire les projets avec les habitants, en particulier ce soir-là, avec les habitants de Saint-Jacques. Fort nombreux ont été alors les participants à faire le constat du délabrement du quartier, de son abandon par les édiles municipaux, de la paupérisation galopante de la population, de la destruction

de l'habitat. Mais, avec l'envie commune de faire avancer Saint-Jacques, ils ont été tout aussi nombreux à ouvrir des pistes pour résoudre tous les problèmes que rencontre ce quartier historique de Perpignan : rénovation du bâti, aménagement urbain et propreté, accès à la santé, services publics de proximité, école et accompagnement des enfants, culture, vie associative...

Comme l'a souligné un habitant, « l'abandon du quartier est tellement important que tout s'effondre et qu'il n'y a plus de civisme. Or il faut rendre la fierté, la dignité à tous ses habitants, en les regardant avec considération. »

Mathias Blanc et Françoise Fiter ont alors souligné que pour répondre à tous ces problèmes, il faut une volonté politique, et que les choix



© René Grammont

politiques de la liste *Perpignan Autrement* sont en rupture totale avec les politiques municipales précédentes. Avant de ne faire qu'une seule promesse : celle de revenir régulièrement dans ce quartier et de décider des projets à mettre en œuvre avec les habitants de Saint-Jacques.

R. G.

En Català



Les cinc arquas

Capitol 3 (2)

El Jaume continua

- Lo que més ha canviat, i lo més important, és la vida social que s'ha anat organitzant a l'interior d'aquest espai. Econòmicament, la gent hi viu com es viu en aquests guetos rurals: un poc d'agricultura, un poc de pastoralisme, sempre amb un respecte obsessional de fer com abans, amb pràctiques antrals...

ces -
- ... És a dir com no s'havia fet mai, o sinó per falta de coneixement o de diners...

- És clar! Bé, en tot cas prou o gairebé prou per menjar i sobreviure, i mantenir un mínim d'intercanvis amb el món exterior, lo de sempre, venda de formatges, herbes diverses, alguns fruits i llegums... tot lo que permet comprar el mínim de lo que falta...

- I cap mena de delinqüència, ni de producció d'herbes que fan riure per arrodonir els finals de mesos? No m'ho puc creure!

- És una de les característiques d'aquesta mena de marginalisme, que sovint el diferencia dels guetos urbans, que tenen una altra manera de funcionar, construïda sobre la delinqüència, tràfics diversos... Allò del retorn a la Mare Natura, el mite del respecte de les seves lleis, solen donar als marginals rurals valors molt diferents; això fa que els poders polítics els deixen fer gairebé lo que volen, sense anar a fer de temps en temps una baixada de policia, com sol passar en els de les perifèries de les ciutats, encara que només sigui perquè la gent pensi que els polítics se'n cuiden...

- ...O bé al moment de les eleccions, quan cada candidat diu que solucionarà la qüestió de les dues societats que se fan cara i tot això!

- Molt bé, doncs si entenc lo que expliques, tothom deixa en pau la gent de Roca Gelera que per la seva banda no amenaça ningú, aleshores què espereu de jo?

- Això ara t'ho explicarà el Lluís, que per això és aquí i en sap més que jo.

El barceloní s'aixeca i s'apropa de la pantalla.

- Lo primer que s'ha de dir és que s'ha anat tancant la vida social dins el perímetre. Cosa que passa sovint en aquest tipus de lloc que es defineix en contra de la societat.

- Molt bé, noi. El món exterior és sinònim d'hostilitat, se cal protegir... tot lo de la vida dels grups, petits o grans. Un grup, sigui el que sigui, associació qualsevol, equip d'esport, partit polític, fins a un país, se construeix contra un adversari exterior. Recorda com França ho ha anat fent al llarg dels segles, o, tot just fa uns decennis, com Ucraïna se va posar realment a existir gràcies a Putin... També podríem dir com Espanya/ Espanya no ha encertat aquest procés, potser perquè els castellans no han estat capaços de definir prou enemics exteriors, massa enfeinats a reduir catalans i altres...

- Gràcies per aquest curset de política, es veu que alguna cosa us ha quedat de lo que apreníeu d'aquests fenòmens a l'època del GAIRPS ...

Els dos amics intercanvien una mirada, i el Jaume sospira, avançant la pregunta que la sorpresa està fent pujar a la boca de l'altre:

- Què vols, és feina seva de saber coses d'aquesta mena... (seguirà)

Ligue de l'enseignement

Éveiller les jeunes à la culture et à la citoyenneté

Mouvement d'éducation populaire créé en 1866, la Ligue représente un foisonnement d'actions culturelles sur tout le territoire départemental.

L'équipe de la Ligue de l'enseignement de la fédération des Pyrénées-Orientales avait convié la presse et ses partenaires pour une présentation détaillée de son activité culturelle. Michel Barthès, président, ouvrait la séance.

Une première que cette présentation dont l'intérêt était de découvrir l'immensité des interventions de la structure. On a ainsi appris que la Ligue gère des Résidences Habitat Jeunes, actuellement pour 130 résidents à Perpignan ; deux nouvelles résidences vont ouvrir en janvier 2026 à Perpignan et Argelès-sur-Mer.

Mais la présentation était centrée sur l'activité culturelle. Pierre Habet, nouveau responsable du service culturel (il succède à Philippe Coulange) était aux commandes, assisté de Laura Jimenez et Marianne Gleizes. Étaient également autour de la table les représentantes et représentants des communes concernées par les actions de la Ligue (Alénia, Toulouges, Collioure, Thuir, Estagel, la Cerdagne) ainsi que des responsables du département, de la Drac, de l'Éducation nationale. La Ligue intervient aussi à Elne, Perpignan... Elle soutient des associations comme *Les Beaux Masques* et *La Chanterie Cantilène*. C'est dire que la majeure partie du département est en lien avec la Ligue avec, pour cible majoritaire, la jeunesse. La Ligue développe des actions d'éducation artistique et culturelle, promeut le spectacle vivant, apporte un soutien technique, accompagne les compagnies. Cela dans une logique de défense des droits culturels, notamment pour les publics les plus éloignés. Cela, aussi, dans le cadre de partenariats, les maîtres mots étant co-construction, mutualisation, complémentarité.

On ne peut qu'être frappé par la liste des dispositifs exposés : plan départemental d'éducation artistique et culturelle (PDEAC) en direction



Les responsables de la Ligue de l'enseignement entourés de leurs partenaires.

des collégiens avec pratique artistique, rencontres, spectacles ; projet Enfant acteur-enfant spectateur ; soutien aux festivals (Alénia, Estagel, Collioure...) ; Teatre66, spectacles vivants en catalan ; rencontres autour de thématiques citoyennes...

C'est énorme, marqué par la force de l'engagement, l'enthousiasme, le partage de valeurs comme l'émancipation, la citoyenneté active. Sans pour autant oublier le contexte, la culture, le monde associatif malmenés, les moyens réduits. Ce que rappelait en conclusion Patrick Marcel, secrétaire général formulant l'exigence « que la culture ne soit pas la variable d'ajustement des politiques budgétaires. »

Nicole Gaspon

Concert

Le petit Poucet

Une mise en musique et chants du conte de Perrault par le chœur de l'IRVEM dirigé par Bertille de Swarte et le pianiste François-Michel Rignol. Rafrâichissant.

L'Institut de Recherche Vocale et d'Enseignement Musical que dirige Bertille de Swarte, basé à Perpignan, s'attache à initier à la pratique vocale dès le plus jeune âge. Les résultats sont remarquables, le public peut en juger lors des concerts que la structure propose régulièrement. Dimanche dernier c'était à Villeneuve-de-la-Raho dans la salle Gourbal avec des *Fables de La Fontaine* suivies du *Petit Poucet*, concert des *Amis d'Alain Marinaro*. La musique était signée de la compositrice Isabelle Aboulker, de fort belles mélodies que les jeunes choristes portaient avec beaucoup d'expressivité. De même pour *Le rossignol* et *Le chant des oiseaux* toujours d'Isabelle Aboulker, chants particulièrement fluides et mélodieux. Venait le moment de re-



trouver *Le petit Poucet* et l'occasion de réviser son conte. Histoire horrible mais qui met en lumière la force de l'intelligence, ou, comment un garçon pas aidé par la nature (très petit) mais très futé peut renverser l'ordre des choses. La partition accompagne avec rythme et vigueur

les étapes du suspens. La maîtrise et le talent de ces jeunes gens (un seul garçon) laissent pantois et procurent émotion et plaisir. Le spectacle était passé avec succès au théâtre de l'Étang de Saint-Estève et va, jusqu'au 20 décembre faire le bonheur des scolaires. On retrouvera le chœur de l'IRVEM à Céret le 28 novembre avec *La belle et la bête*.

Sachez aussi que des anciens de l'IRVEM viennent de créer un chœur baptisé Héméra, du nom de la déesse de la lumière. Dirigé par Pauline Langlois il se produira le 30 novembre à Banyuls-sur-Mer à l'invitation des *Amis d'Alain Marinaro*. À ne pas manquer.

N. G.

Les jeudis au Mediator

Un jeudi par mois, El Mediator organise des concerts à 2 euros en soutien à l'association Aziza, qui vient en aide aux familles d'enfants atteints de cancer ou de leucémie.



oai reggae party

Jeudi 6 novembre, la petite salle du Mediator, "Le Club", était remplie de spectateurs de tous âges venus à cette soirée reggae ouverte par Manaël et Tabasco Driver, qui ont ensuite laissé place à OAI Reggae Party, un sound system venu de Marseille formé par Toko Blaze, Gari Greu (également membre du Massilia Sound System), Leo Raspigaous et Rastyron.

Ils ont tous su charmer le public, l'ont fait chanter, danser, jusqu'à descendre de la scène et même faire passer le micro. Les membres de Oai Reggae Party n'ont pas caché leurs convictions, des slogans contre l'extrême droite furent lancés et accueillis avec enthousiasme par la salle.

C'était une soirée d'une ambiance exceptionnellement joyeuse et détendue qui s'est prolongée par le set du DJ Tabasco Driver au bar du Mediator après le concert.

Le jeudi 11 décembre, une soirée aux couleurs plus sombres, mais tout aussi dansante, est prévue, avec le groupe *The Nothing* (dance punk) et le duo *Denuit* (dark wave, électro pop). Plus d'informations dans le prochain TC !

Où sortir ?

Perpignan

Archipel | Dimanche 23 novembre à 18h | **Rave Lucid** | De 10 € à 29 €. Jeudi 27 novembre à 20h30 et vendredi 28 novembre à 19h | **Le rêve d'Elektra** | De 10 € à 26 €.

Institut Jean Vigo | Mardi 25 novembre à 19h | Projection - **La Féline #** En écho à Confrontation 60 | 7 €/réduit 5 €. Jeudi 27 novembre à 18h30 | Projection - **Le cinquième plan de « La Jetée »** avec Dominique Cabrera | 7 €/réduit 5 €.

El Mediator | Vendredi 21 novembre à 20h30 | Concert electro - **Pulse 1#** | 20 €/réduit 18 €. Mercredi 26 novembre à 19h | Scène ouverte - **Conservatoire Montserrat Caballé - PMM** | Entrée libre.

Palais des congrès | Vendredi 21 novembre à 20h30 | Covertramp - **Hommage à Supertramp** | Carré Or : 59 € - Catégorie 1 : 49 € - Catégorie 2 : 39 €. Du samedi 22 novembre au dimanche 22 février à 19h | Concert Candlelight - **Featuring Vivaldi's Four Seasons and More** | 45 €/réduit 19 €. Samedi 22 novembre à 21h | Concert Candlelight - **Hans Zimmer** interprétée par un quatuor à cordes | 45 €/réduit 19 €.

La casa Musicale | Vendredi 21 novembre à 19h | Concert - **Un Max de Bruit contre le Sida** | Gratuit.

Campo Santo | Du jeudi 20 au samedi 22 novembre à 19h | **Live au Campo** | 35 €/réduit 15 €.

Place de la République | Samedi 29 novembre à 20h30 | **Concert tribute Pink Floyd** | 17 €.

Cabestany

Centre culturel Jean Ferrat | Vendredi 28 novembre à 20h30 | Théâtre - **Toutes les choses géniales** | 12 €/réduit 6 €.

Canet-en-Roussillon

Théâtre Jean Piat | Dimanche 23 novembre de 17h à 19h | Théâtre - **Concert de la Sainte Cécile** - orchestre symphonique Canet Roussillon Méditerranée | 19 €/réduit 15 €/enfant 8 €. Lundi 24 novembre à 14h | **Théâtre jeune public - bilingue français catalan** - Adapté de La meva primera guia feminista de Ana Pola i Eva Palomar | Gratuit.

Port-Vendres

Ciné Théâtre Vauban | Vendredi 28 novembre à 18h | **Festival Fred 2025** | 5,50 €/réduit 3,50 €.

Sainte-Marie-la-Mer

Centre Culturel Oméga | Jeudi 27 novembre à 20h30 | Un violon à la mer - **Récital de Piano** | 10 €.

Thuir

Théâtre des Aspres | Vendredi 28 et samedi 29 novembre à 20h30 | Théâtre - **Fly me to the moon** | 15 €/réduit 12 €.

Villelongue-dels-Monts

Salle polyvalente | Dimanche 23 novembre à 17h | **Récital de piano** de Enrique Begaria, organisé par Les Amis d'Alain Marinaro | 12 €/gâteau de Jean-Yves.

Hommage



La disparition de Michèle Audin

par l'armée française pendant la guerre d'Algérie en 1957. Avec sa mère Josette et son frère Pierre, Michèle s'était battue pour que soit reconnue la responsabilité de l'État et de l'armée française dans ce crime. Sur son père décédé alors qu'elle n'avait que trois ans, Michèle Audin a écrit un émouvant et beau livre, *Une vie brève* (Gallimard).

D'une grande vivacité d'esprit et d'une capacité de travail peu commune, Michèle Audin a su mener de pair son activité littéraire et un travail d'historienne. Elle s'est profondément investie dans l'histoire de la Commune, multipliant les publications et ouvrages

sur le sujet, s'attachant à des personnages clés comme Eugène Varlin, Albert Theisz ou Alix Payen. Michèle Audin était aussi engagée dans le combat pour les droits des femmes au travers de plusieurs romans. Son récit sur la mathématicienne Sofia Kovalevskaya victime de sexisme et invisibilisée comme tant d'autres, aura fait date.

Nous avons eu le privilège et le plaisir de l'accueillir il y a quelques années lors d'une librairie de Noël. Elle avait tenu une conférence passionnante sur Eugène Varlin et la Commune qui avait laissé un beau souvenir.

N. G.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la mort de Michèle Audin à seulement 71 ans. Mathématicienne de haut vol, écrivaine, historienne, membre de l'Ouvroir (Ouvroir de littérature potentielle), Michèle Audin était aussi la fille de Maurice Audin, torturé et assassiné

Musique sacrée



Belle vitalité

À l'approche du 40^e printemps du festival Musique sacrée, Elisabeth Doms, directrice, en dresse un bilan largement positif.

Il y a peu, Elisabeth Doms, directrice du festival Musique sacrée conviait les partenaires et la presse afin de faire le point sur le festival 2025 et de dévoiler les grandes lignes du prochain. Elle ne pouvait que se réjouir d'une fréquentation en forte hausse : + 40 % depuis 2022, 10 % de plus qu'en 2024, les concerts payants comme ceux en entrée libre (87%) connaissant la même tendance. En résumé 61 manifestations et 10 130 entrées. Comme quoi la musique dite « classique » est en capacité de trouver son public.

Comme les précédents, le festival 2025 a accueilli de grands interprètes dont la chanteuse Marie-Laure Garnier, la pianiste Célia Oneto Bensaid, Paul Agnew à la tête des Arts Florissants, Nigel Short et le Tenebrae Choir... Une large place est faite aux talents d'ici, et une grande attention est portée à la jeunesse. Ainsi « Le festival à l'école », le projet d'éducation artistique et culturelle qui concernent plusieurs classes de la ville et une action tout au long de l'année. Sont aussi concernés lycéens et étudiants. Notons aussi que le festival bénéficie, autour de l'équipe et des services municipaux, d'une trentaine de bénévoles. La

dimension convivialité est présente avec « Le village du festival », point de rencontre, d'échanges, de restauration. Il faut également noter les nombreux partenariats du festival dont la chambre de commerce où se tenait la réunion-bilan.

Cap désormais sur l'édition 2026 qui se tiendra du 15 mars au 4 avril, elle s'intitule *Allégresse, l'air de la fête*, tout un programme ! Parmi les rendez-vous annoncés citons l'organiste Benjamin Alard qui jouera l'orgue Cavaillé-Coll de la cathédrale Saint-Jean (21 mars) ; un bal traditionnel place Gambetta avec les musiciens Isabelle Garcia, Vincent Vidalou et Frédéric Guisset (21 mars) ; retour à l'église Saint-Jacques avec le Chœur de chambre de Perpignan (22 mars) ; la rencontre entre le *Paul Lay Trio* et le *Chœur Les éléments* de Joël Suhubiette (27 mars) ; l'ensemble Irini (28 mars) ; Yom et Camille Thomas (28 mars) ; Bernard Cuiller et l'ensemble Caravansérail (2 avril) et bien d'autres que nous découvrirons prochainement.

La billetterie est d'ores et déjà ouverte.
<https://boutique.perpignan-tourisme.com>

Nicole Gaspon

annonces légales - annonces légales - annonces légales - annonces légales

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 18/11/2025,
il a été constitué une SAS dénommée :
SPV SOLAIRE 66

Siège social : 26 rue de l'avenir 66000 PERPIGNAN Capital : 1000 € Objet social : La Société a pour objet en France, dans le département des Pyrénées-Orientales : - De réaliser et obtenir, en les finançant par tous moyens, les études de faisabilité et autorisations administratives liées à la construction, au financement et à l'exploitation de centrales photovoltaïques ; - De faire l'acquisition, en les finançant par tous moyens, de matériels de production et le cas échéant de stockage d'électricité d'origine solaire

et des équipements y afférents, y compris tous rechanges ; - D'exploiter les matériels et de vendre l'énergie ainsi produite ; - L'importation et l'exportation de tous produits ou articles, ainsi que la réalisation de toutes opérations d'intermédiaires en matière commerciale, quelque soit l'objet du marché ou de la prestation de services ; - D'une manière générale, d'entreprendre ou de conclure toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ; Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher en totalité ou en partie, directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement. Président : la société CatEnR SCICV située 26 rue de l'avenir 66000

PERPIGNAN immatriculée au RCS de PERPIGNAN sous le numéro 803140409 Directeur Général : la société AE2M SARL située 6 rue de Llinas 66560 ORTAFIA immatriculée au RCS de PERPIGNAN sous le numéro 930927926 Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations, le cas échéant par un mandataire associé, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Tout associé peut également voter par correspondance. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Toute cession d'action est soumise au respect du droit de préemption des associés et, sauf accord contraire des Associés, sous réserve de respecter, les dispositions du cahier des charges de l'AO CRE permettant le maintien des Dispositions Gouvernance Partagée. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PERPIGNAN.

ATELIER

Jean-Paul FURRASOLA
49 av. de Prades - 66 000 Perpignan
Tél. 04 68 57 89 76

jean-paul.furrasola@orange.fr
www.furrasola.com



EXPOSITION
du 28 novembre
au 31 décembre 2025
de 15 h à 19 h (le matin sur rendez-vous)

VERNISSAGE

Vendredi 28, samedi 29
et dimanche 30 novembre
de 15h à 19h30



CONCERT DE SOUTIEN POUR
EL PASEO
KORTTEX
MYCOSE OF YOU
POP CORN KILLER
PAF 5€
28
NOVEMBRE
8 RUE DE L'EUROPE 6660 PEYRESTORTES

Boualem Sansal

Enfin libéré, la France n'y est pour rien

L'écrivain franco-algérien emprisonné depuis un an en Algérie vient d'être gracié et transféré en Allemagne. Ce qui ne peut que réjouir les tenants de la liberté d'expression. Le président algérien Abdelmajid Tebboune « a répondu favorablement » à une demande de libération de son homologue allemand Frank-Walter Steinmeier.

Figure primée de la littérature francophone nord-africaine, M. Sansal, devenu Français en 2024, est connu pour ses critiques à l'égard des autorités algériennes et des islamistes. Il était accusé d'« atteinte à l'unité nationale » après des déclarations où il estimait que l'Algérie avait hérité sous la colonisation française de régions de l'ouest du pays appartenant au Maroc. Le président allemand avait demandé qu'il soit gracié et bénéficie de soins en Allemagne « compte tenu de son âge avancé et de son état de santé fragile ». Pour convaincre son homologue algérien, il avait insisté sur le fait qu'« un tel geste serait l'expression d'une

Boualem Sansal gracié par le Président algérien



attitude humanitaire et d'une vision politique à long terme ». L'incarcération de M. Sansal avait envenimé une brouille entre Paris et Alger déclenchée par la reconnaissance par la France de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Ce territoire est l'objet d'un conflit depuis cinquante ans entre Rabat et les Indépendantistes du Polisario, soutenus par Alger.

Les déclarations de l'ancien ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, tendant à remettre en cause les accords de 1968* n'étaient pas faites pour arranger les choses. Cette remise en cause demandée par le RN a été votée à l'Assemblée nationale par la droite et... la macronie. La guerre d'Algérie n'est pas finie dans certaines têtes...

Dominique Gerbault

*Les accords franco-algériens du 27 décembre 1968 concernent la circulation, le séjour et le travail des Algériens en France. Ces derniers bénéficient d'un régime spécifique.

LES MOTS PERDUS

FABLE LANGAGIERE

Par Clément Riot (conteur)



Librairie de Noël

En partenariat avec la librairie Torcatiss

Samedi 6 décembre à partir de 15h

44 avenue de Prades à Perpignan

De 15h à 20h la librairie Torcatiss sera présente avec un grand choix de livres : essais, romans, livres jeunesse, BD...

Des écrivains dédicaceront leurs ouvrages.

À 17h un spectacle pour tous publics et enfants accompagnés :

Les Mots perdus fable langagière, lecture scénographiée par Clément Riot, conteur. Un conte moderne enlevé qui met en scène un improbable trio lancé dans une joyeuse entreprise de reprise en main de la langue.

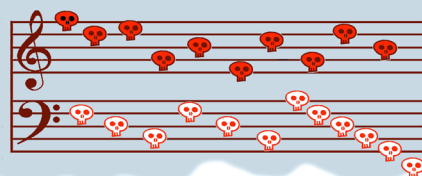
À 19h Présentation du Papilles en fêtes 2025 « L'Or des sentiers battus » *Le Travailleur Catalan*, suivi d'un apéritif et d'un buffet partagé.

Vente de thés et tisanes 1336 Scopti.

Le sens utile du 13 novembre

Les réactions populaires ne sont pas toujours comme on souhaiterait qu'elles soient. Les institutions vont vouloir y apporter leur graine, des forces politiques vont peut-être y jouer leur carte, les médias resteront à l'affût pour que les échos ne leur échappent pas, les réseaux sociaux ne laisseront pas passer l'occasion d'y semer toutes leurs zizanies. Ainsi va la vie, sans que l'on puisse prévoir ou anticiper. Nous avons été secoués par des attentats aussi surprenants que graves, tragiques, avec leur lot de victimes innocentes. Les dernières décennies nous ont apporté un nombre considérable d'événements venus de mouvances où un islam perturbé et perturbateur, et ceux qui s'en servaient jouaient un rôle officieux, manipulateur, sanguinaire. La volonté de déstabiliser nos valeurs, de bousculer les consciences était manifeste, tout comme le besoin manifeste de toucher et de secouer l'ordre du monde et ses déséquilibres quel qu'en fût le prix à payer. Notre pays a fait face, a été meurtri, a connu des moments de grandes inquiétudes : il a fait face depuis la tuerie de *Charlie Hebdo* jusqu'aux ultimes péripéties qui ont endeuillé ceux qui voulaient jouer leur rôle. La semaine dernière a été l'occasion de commémorer les dix ans du 13 novembre qui ont vu Paris se souvenir d'un passé, un passé dont rien n'a été oublié, surtout pas les victimes, bien sûr, 123 morts, tués au hasard. Du Stade de France, au Bataclan, en passant par les terrasses des 10^e et 11^e arrondissements.

10ème anniversaire des attentats du 13 novembre :
la marche funèbre contre l'hymne à la joie



À chaque étape les noms sont rappelés à un public qui a du mal à contenir son émotion. Les Parisiens se sont rassemblés place de la République dans un recueillement profond. Jusqu'au Bataclan. Comme une communion, un moment d'union nationale. "*Quand tu marches dans la tempête, garde la tête haute et n'aie pas peur de l'obscurité*" C'est ce que chantait le groupe, ce soir tragique au Bataclan. Paris est resté debout : la grâce de la réaction populaire.

Jean-Marie Philibert

SOUSCRIPTION EXCEPTIONNELLE

Chers lecteurs, chers amis du *Travailleur Catalan*,
Aujourd'hui, nous nous tournons vers vous avec franchise et détermination. Notre journal traverse une période difficile, marquée par les défis économiques qui touchent l'ensemble de la presse indépendante : inflation galopante, chute des recettes publicitaires, coûts d'impression en hausse constante. Face à cette tempête, nous avons besoin de votre mobilisation. Chaque semaine, notre petite équipe déploie une énergie considérable pour vous offrir une information de qualité, engagée et indépendante. Nous refusons de baisser les bras.

Depuis près d'un siècle, *Le Travailleur Catalan* accompagne la vie de notre territoire. En 2026, nous fêterons nos **90 ans d'existence**. Neuf décennies d'engagement, de débats, de luttes et de conquêtes sociales. Neuf décennies à défendre les valeurs de solidarité, de justice et de pluralisme. Notre journal garde une originalité précieuse dans le paysage médiatique des Pyrénées-Orientales : nous sommes engagés, indépendants et enracinés dans notre territoire. Cette indépendance a un prix. Nous ne pouvons compter que sur cette bataille populaire, et donc sur vous.

66% DE RÉDUCTION D'IMPÔT !

Grâce à notre partenariat avec Presse et Pluralisme, association d'intérêt général, vos dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66% montant versé.



LE TRAVAILLEUR CATALAN

☐ Je fais un don de € au profit exclusif du 
et je libelle mon chèque à l'ordre : presse et pluralisme

Opération Le Travailleur Catalan

à l'adresse : Le Travailleur Catalan - 44, avenue de Prades - 66000 Perpignan

Je précise mes coordonnées :

Nom : Prénoms :

Adresse :

Code postal : Ville :

Coupon à détacher et à renvoyer à l'adresse du Travailleur Catalan !



Je fais
un don



<https://dons.presseetpluralisme.fr/le-travailleur-catalan/>

Vos dons, votre journal

Un grand merci à toutes celles et ceux qui font un don ! Votre soutien est précieux et nous aide à avancer chaque jour un peu plus vers nos objectifs.

Nicole et Richard Rey 100€ - Pierre Girerd 200€ - Gisèle Bettahar 200€ - Jean-Pierre Kaminker 150€ - Andrée et André Moulin 60€ - Célie Domingues 10€ - Michel Hurpeau 150€ - Raymond Nourry 150€ - Louise Didier 100€ - André Allemand 20€ - Maryse et Dominique Poirot 100€ - Annie Campourcy 250€ - Joëlle Allemand 100€ - Francine Campourcy 300€ - François Sanmartin 50€ - Jeanine Rocafort 100€ - Cyprienne Detuyat 150€ - Simone Salvat-Lacaze 100€ ...